

PHYTOS/SEMENCES

CROISER LES REGARDS
SUR LES ITINÉRAIRES
D'AVENIR

SEMENCES

TOUT S'ACCÉLÈRE

ENQUÊTE
EXCLUSIVE

L'offre phytos
à venir



ÉDITO

Gaëlle GAUDIN
responsable du numéro

VERS UNE « EXCEPTION FRANÇAISE » AMOINDRIE ?

Lors de l'ouverture du Congrès mondial de la nature, le 3 septembre à Marseille, Emmanuel Macron s'est engagé à porter, lors de la présidence française de l'Union européenne du premier semestre 2022, « une initiative forte de sortie accélérée des pesticides ». Compte-t-il s'y prendre en mettant en avant les nombreuses avancées de l'Hexagone en la matière, afin que les autres États membres s'alignent sur notre sur-réglementation ? Ou, peut-on oser croire, au contraire, que cette présidence permette de mettre en veille notre culture de « l'exception française » ? Cette sortie accélérée doit bénéficier d'une volonté d'accompagner les innovations et non de les freiner. Agrochimistes, comme semenciers, tous deux acteurs clés de la transition agroécologique, sont prêts à développer et déployer sur le territoire de nouvelles solutions afin de gagner en durabilité et en compétitivité. Or en France, bon nombre d'innovations font l'objet de blocage. La reconquête de la souveraineté alimentaire, également devenue une priorité politique, ne se fera pas sans innovations. Et pour éviter toute concurrence entre États membres, l'acceptation de ces innovations doit se montrer harmonieuse au sein de l'Union européenne. 

Référence agro est une publication de : **Terre-écros** - 3 rue Lespagnol, 75 020 Paris
Tél. : 01 47 70 19 97 - (www.terre-ecros.com)

Mails sur le principe : p.nom@terre-ecros.com • Numéro de commission paritaire : 0925 X 91842 • Directeur de la publication : Thomas Turini
Responsable du numéro : Gaëlle Gaudin • Journalistes : Stéphanie Ayraut, Anne Gilet, Eloi Pailloux • Publicité et abonnements : Julia Even
Directeur commercial : Albert Butet

Toute reproduction du contenu de *Référence agro* est interdite sans l'accord de l'éditeur.

Photo couverture : © S. Champion - Gnis

À LIRE DANS CE NUMÉRO

PHYTOS

ANALYSE

- P.3 La transition agroécologique s'organise
- P.6 Unir les expertises autour des solutions combinatoires

TÉMOIGNAGE

- P.12 « Ramener du rationnel pour profiter des innovations »

LE CLASSEMENT

- P.14 Panorama des sociétés phytosanitaires en France

RÉGLEMENTATION

- P.16 La pression sur les produits conventionnels s'accroît

OFFRE

- P.20 Des produits et partenariats prometteurs

ACTUALITÉS

- P.26 Les faits marquants de l'année écoulée

SEMENCES

ANALYSE DU MARCHÉ

- P.30 Tout s'accélère

TÉMOIGNAGES

- P.34 Ils nous ont dit...

LE CLASSEMENT

- P.35 Panorama des semenciers en France

ENQUÊTE

- P.36 Multiplicateurs de semences, une activité en danger ?
- P.38 Blés hybrides, un marché convoité
- P.40 Plan protéines, le parcours du combattant

ACTUALITÉS

- P.41 Les faits marquants de l'année écoulée



Le pilotage des systèmes agroécologiques, qui combinent divers leviers de protection des plantes, exige du temps et de la concertation.

LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE s'organise

Substances actives interdites, restrictions d'usages, surveillance renforcée des impacts des produits phytosanitaires conventionnels... avec la pression réglementaire qui s'affirme, la protection des cultures est plus que jamais amenée à s'adapter. Les sociétés agrochimiques anticipent, en ajoutant à leurs portefeuilles toujours plus de solutions alternatives innovantes. Leur déploiement s'opère.

Par **Gaëlle Gaudin**

Si, sur le court terme, les chaînes d'approvisionnement fragiles préoccupent les acteurs de la protection des plantes, les stratégies de fond des sociétés agrochimiques, elles, sont bel et bien toutes tournées vers la durabilité de l'agriculture.

FAIRE AVEC LA PRESSION RÉGLEMENTAIRE

Nul doute, la transition agroécologique est en marche. Avec la pression réglementaire et sociétale qui ne cesse de se renforcer pour réduire l'usage et les impacts des

produits phytosanitaires conventionnels, les acteurs du monde agricole n'ont pas le choix. Selon l'UIPP, l'Union de la protection des plantes, les biopesticides représentaient déjà l'an passé près de 50 % des substances autorisées au niveau européen. Les substances actives conventionnelles non renouvelées, elles, sont légion (voir article page 16). Apprendre à s'en passer devient donc une nécessité. D'autant que le Green Deal vise, entre autres, d'ici à 2030, la réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires et du risque correspondant. Continuer à réduire les impacts

En 2020, le chiffre d'affaires des produits de biocontrôle a atteint 236 millions d'euros, en hausse de 9 % par rapport à 2019, soit 12 % du marché de la protection des plantes.

de ces solutions s'avère également indispensable si le monde agricole ne veut pas voir le nombre de spécialités disponibles s'amoin-drir encore davantage et fragiliser d'autant plus celles qui restent et dont l'utilisation augmente par substitution. Ces impacts sont ...



Eugénia Pommaret,
directrice générale
de l'UIPP

« REMETTRE LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS »

« La santé des végétaux est le socle de la santé animale et humaine. Et l'économie de certaines filières en dépend. Or en France, le Gouvernement et la société se focalisent sur l'utilisation des produits phytosanitaires, non sur cette santé des végétaux. Conforter notre souveraineté alimentaire exigerait de tout mettre en œuvre pour accompagner les producteurs à mieux protéger leurs récoltes,

comme les éleveurs le sont pour préserver la santé de leurs animaux. La recherche fondamentale, la surveillance de l'arrivée croissante de nouveaux bioagresseurs, des risques résultant des conditions climatiques de l'année... tout devrait être renforcé pour gérer au mieux la problématique sanitaire des végétaux. Car c'est en maîtrisant le risque sanitaire que l'on peut mieux le contrôler, de façon durable, avec l'ensemble des outils dont nous disposons : pratiques agronomiques, semences, produits conventionnels, bioprotection, digital et robotique. La publication des tonnages utilisés par campagne seraient par ailleurs mieux compris si elle était accompagnée d'un indice sanitaire. »

de plus en plus surveillés : le lancement de l'étude PestiRiv, centrée sur l'exposition aux pesticides des riverains habitant à proximité de parcelles viticoles, ou encore celui d'un suivi annuel et national des pesticides dans l'air en font foi.

LES PORTEFEUILLES DE SOLUTIONS ALTERNATIVES S'ÉTOFFENT

Les agrochimistes ont pris le pli depuis plusieurs années, et la quête de leviers de protection des plantes autres que les produits conventionnels se poursuit. Les rachats et partenariats se multiplient pour mettre au portefeuille ou développer des produits de biocontrôle, des biostimulants, des adjuvants, des semences et du digital. Nufarm s'affichait même aux Culturelles 2021 avec un système de dés-herbage électrique que la société commercialisera en 2022. Sur les douze derniers mois, le groupe Rovensa a racheté Oro Agri, Agrauxine a acquis ABM, De Sangosse Fertiplus France et Agronaturalis, et Gowan, Isagro. Bayer s'est associée à Microsoft et

aux start-up Gencoverly et iMEAN, FMC à Novozymes, Corteva Agriscience à Dadelos Agrosolutions et Gaïago, BASF à AgBiome et PESSL Instruments, De Sangosse à Agriodor, Adama et Syngenta à Axioma. UPL a créé une unité commerciale dédiée aux biosolutions, Ascenza a mis en valeur ses solutions d'origine naturelle autour d'une seule marque.

La dernière moyenne triennale des ventes de produits phytosanitaires est la plus faible depuis dix ans : - 5,7 % entre 2017-19 et 2018-20. Depuis 2016, les spécialités classées CMR1 ont baissé de 93 % et les CMR2 de 40 %.

Les agrochimistes du podium se lancent même dans la lutte contre le changement climatique, avec des objectifs fixés dans leur feuille de route. Bayer, par exemple, a annoncé entamer son programme Initiative Carbone en Europe : vingt-sept agriculteurs européens, dont cinq en France, vont ser-

vir de pilotes pour étalonner un outil numérique qui mesure la séquestration du carbone. UPL, de son côté, a présenté son ambition de séquestrer une gigatonne de carbone avant 2040, en incitant les agriculteurs du monde entier à s'engager dans des pratiques plus durables.

En France, les équipes se réorganisent au sein des sociétés pour innover en termes de combinaisons de solutions, en assemblant les différents leviers de la protection des plantes inclus dans leur portefeuille. Corteva Agriscience lance même la construction d'un centre de R&D dédié aux solutions combinatoires.

Le déploiement d'itinéraires culturaux comprenant ces solutions se dessine, mais atteindre les objectifs de compétitivité et de durabilité n'est pas aisé (voir article page 6). Le pilotage de systèmes agroécologiques est complexe : disposer d'une boîte à outils de leviers divers est une chose, trouver la meilleure combinaison en est une autre.

CEPP ET CONTRAT DE SOLUTIONS : LE DÉPLOIEMENT S'OPÈRE

Le projet de décret relatif aux CEPP, mis en consultation publique cet automne, pérennise le dispositif avec de nouvelles règles pour 2022 et 2023. Le ministère chargé de l'Agriculture semble davantage jouer la carte de l'encouragement que celle de la sanction. Il semble également réaliser que l'atteinte des obligations, en grandes cultures notamment, s'avère irréalisable dans l'immédiat : en 2020, le taux de couverture des obligations ne s'élevait qu'à hauteur de 38,6 %. Le nombre de fiches-action n'est pas encore au rendez-vous, mais la dynamique est là. Les fournisseurs de solutions travaillent à la rédaction de nouvelles fiches. Tout comme la distribution : ...



Yohann Béréziat,
responsable du
développement xarvio
Healthy Fields France chez
xarvio Digital Farming

VERS DES SYSTÈMES ASSURANTIELS ?

Proposer aux agriculteurs d'acheter des hectares de cultures saines plutôt que des produits de protection des plantes. C'est ce que BASF expérimente, en situations réelles, avec son modèle économique xarvio Healthy Fields développé par sa filiale agriculture numérique xarvio Digital Farming. D'autres sociétés pourraient suivre.

« Nous ne vendons plus les moyens d'arriver à un résultat et donc les fongicides, mais le résultat lui-même, explique Yohann Béréziat, responsable du développement

xarvio Healthy Fields France chez xarvio Digital Farming. Ce résultat est porté par un collectif de plusieurs acteurs, qui s'engagent ensemble sur la production d'une culture en pleine santé. Cela se traduit par la garantie d'un minimum de plantes vertes. Un prix à l'hectare est calculé et proposé à l'agriculteur pour chaque parcelle, en fonction de la variété, de la date de semis, du type de sol, du précédent cultural et de la région. Si le résultat final n'est pas au rendez-vous, l'agriculteur est indemnisé par xarvio. »

Ce modèle, qui exige une forte coopération entre acteurs (fournisseur, distributeur, ETA et agriculteur), conduit à une optimisation des intrants car les recommandations de l'OAD xarvio Field Manager sont strictement suivies. Il permet de développer de la valeur au-delà du produit seul et de répondre aux enjeux de la transition agroécologique. Il nécessite en revanche un partage clair des rôles et des responsabilités de chaque acteur.

En 2020, 61 % des fiches-action CEPP sollicitées concernent le recours à des méthodes alternatives, biocontrôle à base de soufre en tête, et 27 % l'utilisation de variétés résistantes ou tolérantes aux maladies.

La coopération agricole et FNA mobilisent leurs adhérents et clients sur la question, en regroupant les CEPP et le Contrat de solutions, qui présentent les mêmes objectifs. Les fiches du Contrat de solutions, désormais au nombre de 100, présentent l'avantage de ne pas exiger de preuves irréfutables de la réduction d'IFT. Déployées sur le terrain, elles permettront justement d'obtenir les éléments de preuves que la Commission d'évaluation des fiches CEPP attend. 



Votre partenaire pour la transition agroécologique !



UNIR LES EXPERTISES

autour des solutions combinatoires

L'approche de la protection des plantes évolue, pas à pas. Tout est mis en œuvre pour concevoir, au niveau local, des systèmes culturaux performants et durables. Mais optimiser la combinaison de différents leviers afin de répondre aux attentes de l'aval et de la société n'est pas aisé. L'exercice exige du temps et de la concertation entre agrochimistes et distributeurs.

Par **Gaëlle Gaudin**

L'avenir de l'agriculture est aux solutions combinatoires. Sur ce point, désormais, tous les acteurs s'accordent et les stratégies des sociétés phytosanitaires sont orientées en ce sens. Reste maintenant à définir comment cette nouvelle approche de la protection des cultures peut se concrétiser sur le terrain.

PORTEFEUILLES ÉLARGIS, ÉQUIPES RÉORGANISÉES

Que ce soit par rachats de sociétés ou par signatures de partenariats, les entreprises agrochimiques complètent, depuis plusieurs années déjà, leur offre de produits phytosanitaires conventionnels par des semences, du digital et des biosolutions comprenant biocontrôle et biostimulants, voire biofertilisants et adjuvants. Celles qui disposent de l'ensemble des éléments de la nouvelle boîte à outils de la protection des cultures se sont réorganisées, en réunissant, au moins au niveau marketing, les directions chargées des semences et des solutions de protection des plantes, ou en créant un département dédié aux solutions alternatives. L'objectif n'est plus de raisonner uniquement par segment de marché mais de multiplier les propositions de solutions combinatoires. « L'organisation des équipes permet également à nos



Sur vigne, les itinéraires comprenant l'utilisation d'un OAD et du biocontrôle sont déjà généralisés.

clients distributeurs de savoir à qui s'adresser lorsque nous leur parlons de ces nouvelles offres », précise Bruno Baranne, président de Syngenta France.

Qui dit offre combinatoire dit raisonnement global de l'itinéraire cultural. « Notre relation avec la distribution évolue : elle était fondée sur une vente de produits, puis de services, elle l'est désormais sur une réflexion commune visant la construction de systèmes de cultures performants et durables », souligne Jean-Jacques Pons, directeur de BASF France-Division agro.

CROISER LES EXPERTISES, AU NIVEAU LOCAL

« Chaque proposition est à co-construire avec la distri-

bution, au plan local, reprend Bruno Baranne. Nous devons étudier ensemble comment insérer l'offre combinatoire dans un programme. » Les fournisseurs maîtrisent leurs produits, les distributeurs, eux, connaissent les pratiques agronomiques territoriales et les débouchés des récoltes, les exigences de l'aval. « Il faut travailler sur la complémentarité des expertises, approuve Jean-Jacques Pons. Car chaque terroir a ses spécificités et les distributeurs doivent pour beaucoup respecter des cahiers des charges précis. C'est en réunissant l'ensemble de ces connaissances que nous sommes à même d'optimiser des systèmes de cultures rémunérateurs et durables. »

Plus de recettes miracles ...



Inatreq™
active
FONGICIDE

Protecteur par Nature

De votre terre



Une solution d'origine naturelle produite par la simple fermentation d'une bactérie.

De votre avenir



Un nouveau mode d'action en céréales qui permet une meilleure gestion des résistances.

De votre temps



Plus de jours pour traiter pour plus de flexibilité dans l'organisation de vos chantiers.

De votre rendement



Une protection fongicide qui préserve votre rentabilité.

 **Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

Inatreq™ active : Nom de marque de la substance active fenpicoxamide, approuvée dans le cadre du Règlement (CE) N°1107/2009. Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S, 1 bis avenue du 8 mai, Bâtiment Equinoxe II, 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.  **N° Vert 0 800 470 810**  TM Marques déposées de Corteva Agriscience et sociétés affiliées. © 2021, Corteva.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.





Bruno Baranne,
président de Syngenta France

MIEUX UTILISER LES PRODUITS CONVENTIONNELS

Pour accompagner la transition agroécologique, nous devons également continuer à travailler à une meilleure utilisation des produits conventionnels, à la généralisation des bonnes pratiques agricoles. Le digital et le développement d'OAD nous y aideront. Outils pour apporter la bonne dose au bon moment, pour améliorer la qualité de la pulvérisation, balances connectées placées sous les ruches pour orienter l'agriculteur dans ses horaires de traitements... les exemples ne manquent pas.

uniques, l'ajustement au territoire est devenu incontournable. « Nos offres maïs combinant semences, protection phytosanitaire, et digital doivent être raisonnées au niveau local, avec le service agronomique de chaque distributeur », donne pour exemple Caroline Protat, directrice marketing client chez Bayer Crop Science.

DÉFINIR LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Combiner les leviers pour protéger les cultures complexifie les expérimentations. Celles-ci sont alors guidées en fonction d'objectifs précis. « Que souhaite-t-on atteindre ? Une baisse de l'IFT

LE COMBINATOIRE, UNE TENDANCE À ANTICIPER POUR LA DISTRIBUTION

Pour les acteurs de la distribution, la tendance « combinatoire » dans laquelle s'engagent les principales sociétés agrochimiques est un sujet d'avenir. « Le changement des offres commerciales qui nous sont faites n'est encore que faiblement perceptible », explique Julien Chatain, responsable offre pôle végétal chez Oxyane. Point de vue validé par Gautier Lerond, directeur du pôle agriculture de Lorca : « À l'heure actuelle, l'organisation des coopératives n'est pas modifiée par cette tendance, dans son activité terrain ».

TRAVAILLER DES STRATÉGIES MOINS VERTICALES

Pour autant, la distribution ne reste pas passive. « Nous devons bien anticiper ce virage, et travailler, à notre niveau, des stratégies commerciales et marketing moins verticales, par produit ou par marché, mais aborder ce bouquet d'intrants et de services de manière transversale », analyse Gautier Lerond. L'enjeu est important, à plus d'un titre. D'une part, ce type de stratégie est perçu comme un moyen fiable de sécuriser le revenu des agriculteurs. D'autre part, certains responsables d'OS craignent que la valeur ajoutée des filières agricoles se concentre au niveau des firmes, à leur détriment. Dans ce jeu d'anticipation, tous n'en sont pas au même point. « Il est trop tôt pour s'exprimer, nous sommes encore en train de préparer notre stratégie », glisse la responsable communication d'une coopérative. De son côté, Oxyane se veut déjà dans le concret, et propose depuis trois ans à ses adhérents ses propres offres de services complètes, combinant produits, semences, accompagnement, formations, OAD... « De plus, nous avons intégré le dispositif pilote de BASF intitulé Healthy field, avec 15 agriculteurs, sur 400 hectares », ajoute Julien Chatain. L'objectif consiste à repenser la protection des cultures, en proposant non pas des produits de protection des plantes, mais des hectares de cultures en pleine santé (voir page 5).

E.P.



Aurélie Morin,
global marketing manager
biocontrôle et protection des
plantes chez De Sangosse

REVENIR AUX FONDAMENTAUX EST PARFOIS NÉCESSAIRE

Nous devons trouver les moyens d'intéresser les technico-commerciaux, qui gèrent tellement de sujets, à la nouvelle approche de la protection des plantes. Celle-ci, en étant plus technique, exige davantage de temps d'explications. Revenir à des fondamentaux sur les modes d'action, la définition d'un produit de biocontrôle, les auxiliaires... s'avère parfois nécessaire.

pour les exploitations en HVE ? Une utilisation renforcée de biosolutions pour viser le zéro résidu ? Avant de construire un nouveau système de cultures, nous devons définir les objectifs vers lesquels nous voulons tendre, explique Jean-Jacques Pons. Après, nous cherchons comment les atteindre. »

BASF expérimente cette approche avec une dizaine de distributeurs pilotes.

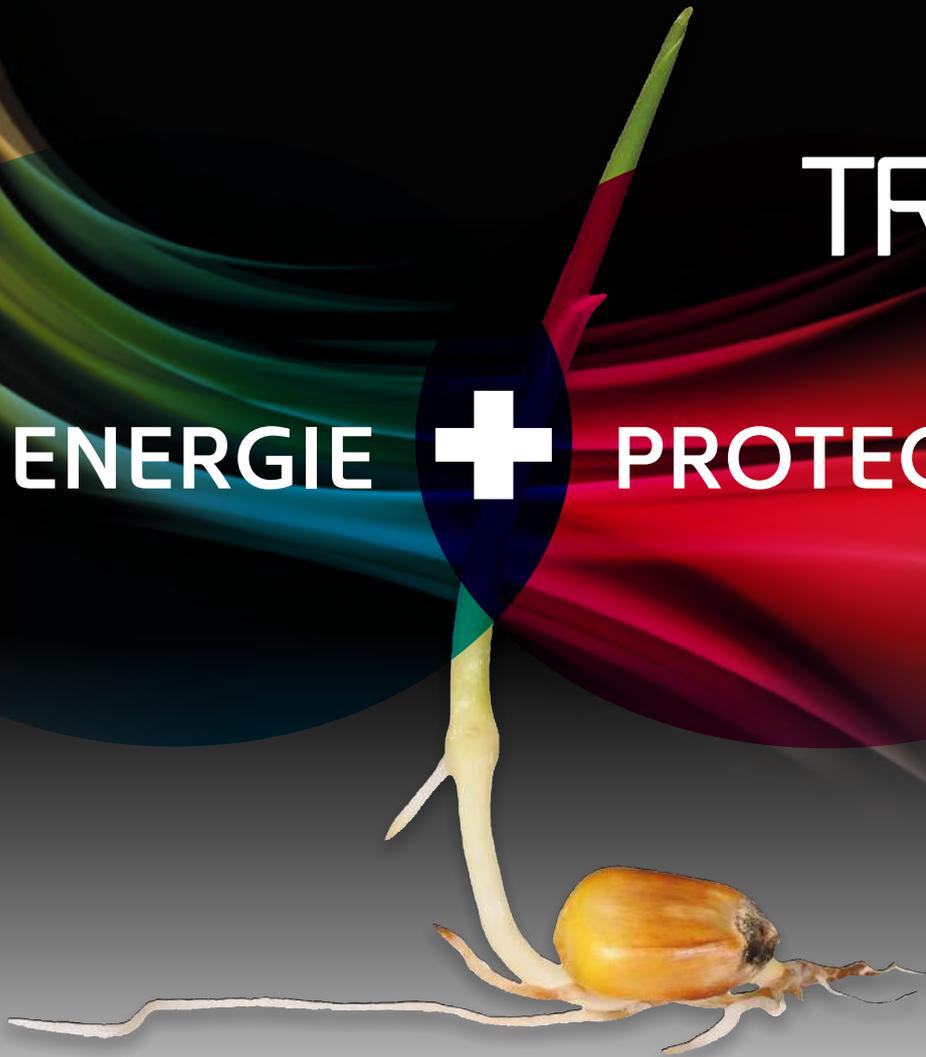
Avec cette nouvelle démarche, une solution de biocontrôle, par exemple, n'est plus perçue sous le seul angle de l'efficacité. « Nous connaissons notre produit et cherchons à savoir, avec le ...

L'ACCORD UNIQUE

POUR UN DÉMARRAGE PARFAIT

TRIKA[®]
expert

ENERGIE + PROTECTION



Comment exprimer le potentiel de mes cultures avec TRIKA[®] Expert + ?

- Des éléments nutritifs ultra localisés, directement assimilables, pour offrir l'effet starter.
- Une protection efficace et longue durée contre les taupins, les vers gris et les chrysomèles.
- Une formulation unique permettant une libération progressive de la matière active et des éléments nutritifs.
- Premier produit mixte autorisé en agriculture (insecticide et engrais starter).

Pour plus d'informations spécifiques rendez-vous sur www.sumiagro.fr



Trika[®] Expert + – AMM n° 2150964. Composition : 0,4% de lambda-cyhalothrine, 7,7% d'azote, 37,1 % de phosphore, 8,4% de carbones des acides humiques, 0,9% de carbones des acides fulviques. Attention GHS09, H410. Doses et usages : se référer à l'étiquette.



Attention

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS: UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée.



Jean-Jacques Pons,
directeur de BASF
France-Division agro

LE BIOCONTRÔLE, UN OUTIL PARMIS D'AUTRES

Les produits de biocontrôle font partie de la boîte à outils, mais ne sont pas forcément indispensables dans les programmes.

La réduction des IFT, par exemple, peut également être obtenue avec le digital, des traitements de semences et même des produits phytosanitaires conventionnels. L'essentiel est de bâtir des systèmes culturaux performants et durables répondant à des objectifs fixés au niveau des terroirs.

distributeur et son catalogue, ce qu'il peut apporter à l'agriculteur en s'insérant dans un programme », complète Aurélie Morin, global marketing manager biocontrôle et protection des plantes chez De Sangosse. Pour connaître précisément les attentes de chaque distributeur,



Caroline Protat,
directrice marketing client
chez Bayer Crop Science

RAISONNER BÉNÉFICES POUR L'AGRICULTEUR

Une offre combinatoire proposée à un distributeur n'a aucun intérêt si elle ne répond pas à une attente de l'agriculteur, si elle ne lui apporte aucun bénéfice. La recherche de ce bénéfice, comme par exemple la réponse aux exigences d'un cahier des charges, doit être le point de départ de la construction de tout nouvel itinéraire cultural.

Syngenta a démarré un tour de France. « *L'objectif est d'écouter et de croiser nos idées* », précise Bruno Baranne.

La Chaire Bio4Solutions, qui a été lancée à l'Université de Lorraine pour accompagner la transition agroécologique de l'agriculture, travaille à l'élaboration d'une grille d'analyse. Objectif de cette chaire, qui bénéficie du soutien du groupe coopératif Lorca, de BASF, d'Agrauxine et de Plant Advanced Technologies (PAT) : permettre aux conseillers d'évaluer avec l'agriculteur les solutions à disposition, conventionnelles ou biocontrôle, en prenant en compte toutes les dimensions : prix, efficacité, résidus, restrictions d'usage, EPI...

FAIRE CHANGER LES MENTALITÉS

Pour déployer cette nouvelle approche de la protection des cultures, les sociétés sont conscientes que les mentalités doivent changer. Les forums et formations se multiplient.

La Chaire Bio4Solutions ambitionne entre autres de former à l'agroécologie 50 % des techniciens de la distribution agricole d'ici à 2030. « *Nous devons notamment changer les modes de pensées dans les forces de vente, au sein de nos sociétés et chez les distributeurs* », précise Jean-Jacques Pons.

« Les combinaisons avec les variétés sont aujourd'hui maîtrisées,

reprend Aurélie Morin. Le fait de moduler l'apport de solutions de protection des plantes en fonction du niveau de tolérance aux maladies des semences est désormais accepté. Mais faire descendre jusqu'à l'agriculteur le niveau de confiance que nous avons dans les biosolutions et les offres combinées prend du temps. L'enjeu est de transmettre notre expertise à tous les maillons de la distribution pour qu'elle l'intègre dans l'offre globale qu'elle portera aux agriculteurs en fonction de leurs objectifs de production. »

Montrer, démontrer est plus que jamais nécessaire. « *Nous allons de plus en plus vers des expérimentations en grandes parcelles, avance Caroline Protat. Le digital nous aide à mesurer les résultats plus rapidement.* »

Selon Bruno Baranne, « *les expérimentations ne sont pas multipliées mais transformées. Les ressources sont redistribuées pour que montent en puissance ces nouveaux systèmes de cultures* ».

DES RÉSULTATS, DÉJÀ

La transition agroécologique ne se fera pas du jour au lendemain. « *Nous progressons étape par étape, souligne Aurélie Morin. En combinant les différents leviers dans les recommandations, nos interlocuteurs techniques sont plus à l'écoute du verdissement des programmes. Chacun peut trouver une alternative qui le rassure et faire progresser les pratiques sur sa zone. Comme dans tout changement, la vitesse est différente d'un individu à l'autre, mais c'est la contribution de tous qui permet d'aller plus loin.* »

Selon Caroline Protat, « *les premières offres combinatoires font déjà changer les mentalités* ». Un constat partagé par Bruno Baranne : « *Les programmes sur vigne avec OAD et biocontrôle, par exemple, se sont déjà généralisés* ». □



Spécialisée dans la protection des cultures,
FMC France oriente sa stratégie
autour de 2 PILIERS :
INNOVATION ET EXPERTISE.

LES MISSIONS DE FMC

- 1 - Promouvoir une agriculture durable et INNOVANTE
- 2 - Poursuivre son investissement en R&D à la découverte de nouvelles matières actives
- 3 - Partager son expertise (malherbologie, entomologie, etc.) via les nouveaux canaux de communication (*Twitter*[®], *YouTube*[®] et *Instagram*[®])
- 4 - Accompagner la filière agricole avec sa gamme d'OAD Evalio[®] (*Flashflore*, *HerbiXpert*, *AgroSystems*, *InsectTracker*)



« RAMENER DU RATIONNEL pour profiter des innovations »

Pour Sylvain Bedel, directeur général de Corteva Agriscience France, la transition vers une agriculture durable et compétitive se fera plus rapidement si les innovations ne sont pas freinées par une réglementation française trop stricte. Explications.

Par **Gaëlle Gaudin**

Si la récente réorganisation des équipes de directions commerciales et marketing de Corteva Agriscience France n'a pas encore mêlé les réseaux santé végétale et semences, les démarches de la société n'en sont pas moins combinatoires. « *L'approche est désormais réfléchie par culture, en prenant en compte l'itinéraire complet et en y insérant du digital et de l'agronomie*, précise Sylvain Bedel, directeur général de Corteva Agriscience France. *Les initiatives transversales vont se multiplier. Cela fait entre autres partie des objectifs de la création de nouvelles fonctions croisées santé végétal et semences, comme le rôle de commercial effectiveness leader et digital leader.* » Le regroupement, en une seule entité légale Corteva Agriscience France SAS, de DuPont Pioneer, DuPont Crop Protection et Dow AgroSciences, prévu au 1^{er} juillet 2022, devrait faciliter la donne.

UNE FRANCE TROP RÉGLEMENTÉE

Pour Sylvain Bedel, l'avenir est sans conteste aux solutions combinatoires. « *Elles offriront une agriculture compétitive et durable*, explique-t-il. *Mais l'agriculture française est trop réglementée. Nous devons ramener du rationnel pour*

pouvoir apporter de l'innovation, indispensable aux futurs enjeux de l'agriculture et à la souveraineté alimentaire. » Entre autres exemples d'innovations de la société freinées par la réglementation française : l'interdiction de la substance insecticide Isoclast Active (sulfoxaflor), utilisée dans la plupart des autres pays européens, et l'exclusion des fongicides à base d'Inatreq active, d'origine naturelle, de la liste officielle des produits de biocontrôle.

« *Une réduction des délais d'homologation des solutions de biocontrôle est par ailleurs souhaitable*, poursuit le directeur général. *Il faut environ six ans pour mettre un produit de biocontrôle sur le marché en France, soit deux à trois fois plus de temps qu'au Brésil ou aux États-Unis.* »

Enfin, Sylvain Bedel attend avec impatience les décisions relatives aux nouvelles techniques d'édition du génome. « *Nous sommes prêts à développer de nouvelles variétés plus résilientes face au défi climatique grâce à ces techniques, mais souhaitons avoir des garanties de possibilité de mise sur le marché !* »

INVESTISSEMENTS ET PARTENARIATS SE MULTIPLIENT

« *Tous nos investissements sont inscrits dans nos objectifs de développement durable*, reprend Sylvain



Sylvain Bedel,
directeur général de Corteva
Agriscience France

Bedel. *Et ce, selon trois axes stratégiques : les solutions d'origine naturelle, la génétique, et les services/l'agriculture numérique.* »

Les investissements portent sur la R&D et la production : nouvelle unité de conditionnement de produits d'origine naturelle à Cernay (68), démarrage en 2022 d'un nouveau centre de technologies dédié au traitement de semences à Aussonne (31) et d'un centre de R&D dédié aux solutions combinatoires à Eschbach (Allemagne). L'apport d'innovations passe également par de nombreux partenariats : phéromones avec M2i Life Sciences, biostimulants avec Symborg, Dadelos Agrosolutions et Bois Valor, gamme de produits biologiques de traitement de semences avec Pro Farm Technologies, biofongicides avec Gaïago... « *Les biosolutions devraient atteindre 20 % de notre chiffre d'affaires d'ici à 2025* », conclut Sylvain Bedel. 

Choisissez le meilleur expert mondial du soufre: AFEPASA

AFEPASA est le 1er producteur européen, le 2ème producteur mondial et a 128 ans d'expertise sur le soufre

AFEPASA

Investit 8 % de son chiffre d'affaires annuel à la Recherche, au Développement et à l'Innovation, au total 12 % des salariés y sont consacrés.

Développe 25 projets innovants dont plusieurs financés en collaboration avec des fonds européens et espagnols.

Se positionne résolument en tant qu'entreprise écocitoyenne, et vient d'être récompensée par :

la Médaille d'Or EcoVadis.

Certifiée ISO 14001, médaillée d'argent du SMEA, « Système de Management Environnemental et d'Audit ».

AFEPASA prouve son engagement pour une planète beaucoup plus durable et habitable pour tous.

Environnement

EMAS | ISO 14001



Durabilité

Médaille d'or Ecovadis



AFEPASA propose de nouvelles spécialités parfaitement adaptées aux cultures du XXIème siècle :

- Des solutions sûres
- Validées par des experts scientifiques
- Efficaces
- Sans résidus dans les cultures
- Respectueuses de l'environnement
- Utilisables en lutte biologique et en biodynamie



AFEPASA
PALLARÈS SULPHUR
SINCE 1893



ENGRAIS

Pour améliorer la qualité de vos récoltes et pour remédier aux accidents climatiques, une gamme de fertilisants spécifiques.

BIOCONTRÔLE

Pour protéger vos cultures, une gamme de spécialités à base de sulfures sélectionnés, dans le respect de l'environnement et sans risque d'apparition de résistances.

BIO-STIMULATION

Pour optimiser vos récoltes, une gamme de biostimulants bénéficiant de la nouvelle technologie **SULTECH®** : Le soufre est obtenu à partir de la **désulfuration de déchets urbains et industriels par des micro-organismes**, sa structure cristalline orthorhombique favorise son assimilation par les microorganismes du sol qui le restituent progressivement aux cultures.



Azufre y Fertilizantes Pallarés, SAU

Pol. Ind. de Constantí, Av. Europa, 1-7
ES-43120 Constantí, Tarragona
T. +34 977 524 650

adv.france@afepasa.com
www.afepasa.com/fr



PANORAMA DES SOCIÉTÉS PHYTOSANITAIRES EN FRANCE

N°	FIRMES	CA PHYTOS EN FRANCE CAMPAGNE 2020/2021 (EN M€)	RÉPARTITION DU CA PHYTOS PAR GAMME DE PRODUITS EN %	PART DU BIOCONTRÔLE EN %	EFFECTIF SALARIAL EN FRANCE (HORS PRODUCTION)	CA PHYTOS AU NIVEAU MONDIAL CAMPAGNE 2020/2021 (EN M€)
1	Syngenta Agro	400	NC	7	> 1 000	11 100 ⁽²⁾
2	Bayer CropScience	305	50 40 3 7	NC	300	8 700 ⁽¹⁾
3	BASF Agro	256 ⁽¹⁾	40 45 8 7	7	254	7 660 ⁽¹⁾
4	Corteva Agriscience	142	60 14 26	8	85	6 500 ⁽¹⁾⁽²⁾
5	Belchim Crop Protection	NC ⁽⁴⁾	NC	NC	58	NC
6	Adama	120	55 30 10 5 ⁽⁵⁾	NC	80	4 128 ⁽²⁾
7	FMC France	104	60 1 37 2	NC	160	4 600
8	UPL	100	43 29 7 21	27	65	5 150
9	Nufarm	NC ⁽⁴⁾	30 50 2 18 ⁽⁶⁾	5	68	1 580
10	De Sangosse	60	9 22 15 54 ⁽⁷⁾	42	46	155
11	Philagro	40	50 33 14 3 ⁽⁸⁾	10	70	-
12	Certis	40	10 26 8 56 ⁽⁹⁾	30	38	NC
13	Phyteurop	38	56 29 4 11 ⁽¹⁰⁾	13	30	-
14	Ascenza	29	68 20 12	3	16	170
15	Life Scientific France	26	38 38 22 2 ⁽¹¹⁾	0	10	53
16	Action Pin	NC ⁽⁴⁾	NC	NC	NC	-
17	Sumi Agro	25	NC	40	36	420 ⁽³⁾
18	Gowan	20	50 20 30	0	12	520 ⁽³⁾
19	Koppert	15 ⁽¹⁾	4 11 85	100	54	265 ⁽¹⁾
20	Cériece	NC ⁽⁴⁾	5 25 70 ⁽¹²⁾	30	330	-
21	Vivagro	7,5	70 5 25 ⁽¹³⁾	100	15	11,7 ⁽³⁾
22	Andermatt	6,7	NC	100	20	NC
23	Kreglinger	6,5	4 96 ⁽¹⁴⁾	4	1	14

⁽¹⁾ Année 2020 ; ⁽²⁾ En M\$; ⁽³⁾ Activité agricole tout compris ; ⁽⁴⁾ Classement estimé par la rédaction ; NC : non communiqué.

Source : Référence agro avec les firmes (certaines n'ayant pas souhaité communiquer, leurs chiffres n'apparaissent pas).

Légende :

Herbicides Fongicides Insecticides, acaricides Divers (RC : régulateurs de croissance / TS : traitements de semences / A : adjuvants / M : molluscicides)

⁽⁵⁾ M 5 - ⁽⁶⁾ RC 18 - ⁽⁷⁾ RC 12, D 42 - ⁽⁸⁾ RC 3 - ⁽⁹⁾ TS 46, D 10 - ⁽¹⁰⁾ M 11 - ⁽¹¹⁾ RC 2 - ⁽¹²⁾ A 70 - ⁽¹³⁾ A 25 - ⁽¹⁴⁾ RC 96



BIORATIONALS

**ENSEMBLE POUR
UNE AGRICULTURE
PLUS INNOVANTE
ET RESPONSABLE**

CERTIS
Growing Together

BIORATIONALS
Rejoignez le mouvement



certiseurope.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

LA PRESSION SUR LES produits conventionnels s'accroît

Études de l'exposition aux pesticides via l'air, chez les riverains, pour les pollinisateurs... les produits phytosanitaires conventionnels sont de plus en plus évalués et surveillés. Les interdictions de substances actives s'accroissent, quand les nouvelles approbations sont aux abonnés absents. Les principales actualités réglementaires de ces douze derniers mois sont parlantes.

Tour d'horizon.

Par **Gaëlle Gaudin**

2021

NOVEMBRE

- Publication du **Plan pollinisateurs et de l'arrêté relatif à la protection des pollinisateurs** lors de l'utilisation de produits phytosanitaires. À partir de 2022, les insecticides et acaricides ne seront plus les seuls à devoir être évalués pour être utilisés en période de floraison sur les cultures attractives.
- Consultation publique d'un projet de **décret inscrivant dans le Code rural les critères d'éligibilité aux listes des produits de biocontrôle**, qui n'étaient jusqu'à présent connus que via la note de service publiée au Bulletin officiel tous les mois.
- L'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) déclare comme justifiées les autorisations d'urgence accordées pour l'**utilisation de néonicotinoïdes sur betterave sucrière** dans onze États membres en 2020 et 2021.

OCTOBRE

- Publication du décret lançant le **crédit d'impôt de 2 500 € pour les agriculteurs qui n'utilisent pas de produits phytosanitaires contenant du glyphosate** au cours des années 2021 et 2022. ...

LA LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES INTERDITES S'ALLONGE

Entre novembre 2020 et novembre 2021, seules ont été approuvées au niveau européen une substance de base (extrait de bulbe d'*Allium cepa* L.) et des substances à faible risque (24-épibrassinolide ; extrait aqueux des graines germées de *Lupinus albus* doux ; *Pepino Mosaic Virus*, souche EU, isolat abp1 peu virulent ; *Pepino Mosaic Virus*, souche CH2, isolat abp2 peu virulent ; *Bacillus amyloliquefaciens* souche AH2).

Sur la même période, l'approbation du mancozèbe et de la famoxadone n'a pas été renouvelée et celle de l'alpha-cyperméthrine a été retirée. De nombreuses substances actives ont par ailleurs vu leur approbation arriver à échéance, sans demande de renouvellement.

Les substances actives disparaissent et avec elles, de nombreuses solutions

Substance active	Date de fin de vente	Date de fin d'utilisation
spirodiclofène	31 janvier 2021	31 juillet 2021
pencycuron	9 février 2021	9 février 2021
bromoxynil	17 mars 2021	17 septembre 2021
thiophanate-méthyl	19 avril 2021	19 octobre 2021
béta-cyfluthrine	20 avril 2021	20 juillet 2021
fenugrec	30 avril 2021	31 octobre 2021
zeta-cyperméthrine	1 ^{er} juin 2021	1 ^{er} décembre 2021
mancozèbe	4 juillet 2021	4 janvier 2022
bénalaxyl	5 juillet 2021	5 octobre 2021
fenbuconazole	31 octobre 2021	30 avril 2022
carbétamide	30 novembre 2021	31 mai 2022
cyproconazole	30 novembre 2021	31 mai 2022
fénoxycarbe	30 novembre 2021	31 mai 2022
myclobutanil	30 novembre 2021	31 mai 2022
oryzalin	30 novembre 2021	31 mai 2022
alpha-cyperméthrine	7 juin 2022	7 décembre 2022
acrinathrine	30 juin 2022	31 décembre 2022
prochloraze	30 juin 2022	31 décembre 2022

Depuis le 1^{er} juin 2021 : fin d'utilisation en plein champ des semences traitées au métalaxyl-M.

LANGIS®



T R A I T E M E N T I N S E C T I C I D E D E S S E M E N C E S

OFFREZ UN CARRÉ V.I.P À VOS SEMENCES

- Un haut niveau de contrôle sur les attaques de mouche grise et de taupin
- Une zone de protection active et persistante autour de la semence
- Une formulation innovante, très optimisée et facile à mettre en oeuvre

LANGIS® : N°AMM : 2090111 - marque déposée Mac Dermid Agriculture - Composition : 300 g/L Cyperméthrine (27,7%) - Formulation ES - Distribué par UPL France - UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

UPL France - Tour Voltaire - 2ème étage - 1 place des Degrés - 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com
En savoir plus sur : www.upl-ltd.com/fr



ATTENTION. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée ; H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

- Consultation publique de quatre projets européens révisant la **réglementation relative à l'évaluation des substances et des produits phytosanitaires, en vue de simplifier la donne pour les micro-organismes**. Adoption par la Commission européenne prévue avant fin 2021.
- L'Anses et Santé publique France lancent l'**étude PestiRiv centrée sur l'exposition aux pesticides des riverains** habitant à proximité de parcelles viticoles, qui se poursuivra jusqu'en août 2022. Résultats attendus pour 2024.
- La Commission supérieure des maladies professionnelles en agriculture (Cosmap) donne un **avis favorable à la création d'un tableau de maladie professionnelle pour le cancer de la prostate en lien avec les pesticides**.

SEPTEMBRE

- Parution d'un décret prévoyant qu'un **pulvérisateur défaillant** ne peut être utilisé jusqu'à la constatation de sa mise en conformité.

JUILLET

- **Distances de sécurité pour la protection des riverains** : le Conseil d'État donne six mois au Gouvernement pour revoir sa copie. Les conditions d'élaboration des chartes d'engagements sont en outre annulées.
- Lancement d'un **suivi annuel et national des pesticides dans l'air ambiant** par l'Ineris et le réseau des Associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air (Aasqa) fédéré par Atmo France.

JUIN

- Accord des États membres de l'UE sur l'objectif de protection spécifique pour les abeilles mellifères. L'Efsa peut ainsi finali-

DIRECTIVE 2009/128/CE RÉVISÉE : PAS AVANT MI-2023

Si aucun changement majeur n'est attendu pour le règlement (CE) n° 1107/2009 relatif à la mise sur le marché des produits phytosanitaires, un remaniement profond de la directive 2009/128/CE « relative à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable » est en revanche prévu. Mais une publication d'une nouvelle version n'est pas attendue avant mi-2023.

Cette révision a pour objectif de renforcer les dispositions sur la lutte intégrée contre les ravageurs et de promouvoir l'utilisation de dispositifs alternatifs de protection des plantes. Car selon la Commission européenne, les efforts doivent se poursuivre au sein des différents États membres pour accélérer et amplifier la mise sur le marché des produits phytosanitaires à faible risque et pour promouvoir les systèmes de lutte intégrée contre les organismes nuisibles, obligatoires depuis 2014 en application de la directive.



© DR

Philippe Michel, directeur de la réglementation et du juridique à l'UIPP

Harmoniser les règles avec celles du Green deal

Mais la révision exige de la concertation et donc du temps. « *La nouvelle version de la directive doit prendre en compte les objectifs du Green deal et de ses volets "Farm to fork" et "Biodiversité"* », précise Philippe Michel, directeur de la réglementation et du juridique à l'UIPP, l'Union des industries de la protection des plantes.

Le Green deal vise notamment, d'ici à 2030, la réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires et du risque correspondant, ainsi que de l'usage des spécialités les plus dangereuses.

La Commission européenne a entamé une évaluation de la directive 2009/128/CE ainsi qu'une analyse d'impact de sa future révision éventuelle. Une proposition législative devrait suivre. « *Celle-ci n'est pas attendue, au mieux, avant la fin du premier trimestre 2022*, précise Philippe Michel. *Il faudra ensuite que le Parlement et le Conseil européen se saisissent de cette proposition.* »

ser la **révision du document guide visant l'évaluation des risques des produits phytosanitaires pour les pollinisateurs** qui, depuis 2013, n'a jamais trouvé de consensus.

- **Glyphosate** : le groupe d'évaluation, composé de la France, de la Hongrie, des Pays-Bas et de la Suède, se prononce en faveur du **maintien de la classification actuelle de la molécule**.
- Publication des textes réglementaires relatifs à la mise sur le marché et à l'utilisation de préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP) composées de **substances naturelles à usage biostimulant** issues de

parties consommables de plantes utilisées en alimentation animale ou humaine.

AVRIL

- Le **catalogue des usages phytopharmaceutiques** est entièrement réactualisé.

MARS

- Un règlement européen fixe la **liste des coformulants, soit 144 substances, ne pouvant pas entrer dans la composition des produits phytosanitaires et adjuvants**. Les AMM des produits en contenant ont jusqu'au 24 mars 2023 pour être modifiées ou retirées. ...

- Entrée en vigueur du règlement européen relatif à la transparence et à la pérennité de l'évaluation des risques de l'Union dans la chaîne alimentaire : **l'Efsa met désormais en ligne les dossiers recevables de demandes d'approbation de substances phytosanitaires soumis par l'industrie.**

2020

DÉCEMBRE

- Parution des textes réglementaires autorisant en France, de manière dérogatoire, l'**utilisation de néonicotinoïdes sur semences de betteraves sucrières** en 2021, 2022 et 2023.
- FranceAgriMer précise les modalités d'attribution des **aides accordées au titre des investissements en exploi-**



© DR

Jennifer Lewis,
directrice d'IBMA Global

« LE BIOCONTRÔLE A BESOIN D'UN FORT SOUTIEN RÉGLEMENTAIRE »

Le Brésil a connu une progression fulgurante de l'utilisation du biocontrôle ces dernières années : les produits sont désormais utilisés sur dix des 77 millions d'hectares cultivés. La simplification de la réglementation mise en œuvre dans le pays n'y est pas étranger. Désormais, deux ans suffisent pour obtenir une autorisation de mise sur le marché. « *Au lieu de dix ans en Europe, entre l'approbation de la substance active et l'obtention de l'AMM* », précise Jennifer Lewis. La directrice d'IBMA Global, l'association internationale des entreprises de produits de biocontrôle, s'inquiète quant aux futures décisions relatives aux dépôts de demandes d'autorisation des sociétés de biocontrôle. « *Les entreprises, qui souhaitent un retour sur investissement rapide, pourraient prioriser leurs dépôts de demandes d'autorisation de mise sur le marché dans les pays où elles sont sûres d'avoir une réponse dans des délais courts, explique-t-elle. L'Europe pourrait de ce fait se voir délaissée.* » Selon Jennifer Lewis, il faudrait déjà, en Europe, pouvoir respecter les délais d'autorisation inscrits dans les textes réglementaires. « *Nous avons besoin de davantage d'experts en biocontrôle afin d'accélérer les évaluations, au niveau européen comme au niveau des États membres* », précise-t-elle.

tations pour la réduction des intrants, dont les produits phytosanitaires. Le dispositif

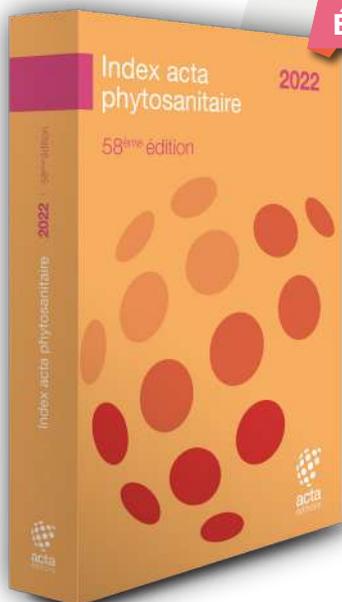
bénéficie d'une enveloppe de 135 M€, qui sera portée à 215 M€ fin juin 2021. 📍



Toutes les informations indispensables sur les produits de santé végétale

Le livre de référence pour bien utiliser les produits phytopharmaceutiques et les biocides

ÉDITION 2022



Synthèses techniques et réglementaires

Répertoire des produits, substances actives et de leurs usages

Repérage simple des **produits de biocontrôle, utilisables en agriculture biologique et autorisés dans les jardins**

+ d'informations sur www.acta-editions.com

Le Pack Numérique Index acta pour accéder aux informations mises à jour en continu

4400 solutions présentées (dont les macro-organismes de biocontrôle)

Moteur de recherche avancée multicritères

Recherche personnalisée avec mise en favoris des produits et substances

NOUVEAU



Rendez-vous sur www.index-acta.fr

DES PRODUITS ET PARTENARIATS PROMETTEURS

Source : sociétés ayant répondu au questionnaire de *Référence agro*.

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	
ACTION PIN	<ul style="list-style-type: none"> • Extensions d'usages sur les adjuvants et fongicides de biocontrôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de nouvelles solutions de biocontrôle
ADAMA	<ul style="list-style-type: none"> • Anti-limaces biocontrôle • Herbicides céréales automne : formulation 3 voies inédite • Fongicide anti-mildiou pénétrant original base folpel • Herbicide betterave différencié • Herbicide colza • Antigraminées multicultures • Nouvelle association fongicide céréales à base de triazoles associées • Biostimulant 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Axioma sur des biostimulants vigne • Avec Atlantica Agricola sur des biostimulants multicultures
	<ul style="list-style-type: none"> • Herbicides céréales automne : formulation 3 voies originale • 2 herbicides antigraminées foliaires • Solutions T2 à base de SDHI • Nouvelle association fongicide céréales à base de triazoles associées • Solution tournesol de post-levée • Anti-limaces biocontrôle original (nouvelle matière active) • Formulation cuivre multicultures haute performance • Fongicide anti-mildiou systémique original base folpel • Herbicide céréales antidicotylédones tardif • 2 solutions insecticides multicultures • 2 fongicides 2 voies originaux en betteraves • 2 régulateurs de croissance céréales • 2 fongicides colza 	
AGRAUXINE	<ul style="list-style-type: none"> • Extensions d'usages sur les fongicides de biocontrôle actuels 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution de Roméo avec BASF • Accompagnement sur les biosolutions, avec la chaire Bio4Solutions (Université de Lorraine)
	<ul style="list-style-type: none"> • Biofongicide pour lutter contre les maladies foliaires en grandes cultures (nouvelle formulation sous forme de suspension concentrée à base de Cerevisane) • Biofongicide en traitement de semences contre les fontes de semis à base de micro-organismes 	
ANDERMATT	<ul style="list-style-type: none"> • Silicosec pour la désinsectisation des locaux et grains (changement de portefeuille en janvier 2022) • Extensions d'usages pour Vitisan et Curatio • Fongicides pommes de terre, salade (2 micro-organismes) • Psila-Protect (piégeage mouches de la carotte) • Madex nouvel isolat (insecticide arbo) • Virus Tuta (insecticide maraîchage) • Fongicides vigne, pommes de terre, maraîchage 	<p>PARTENARIAT ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Psila-Protect, médiateur chimique pour lutter contre les mouches de la carotte
ASCENZA	<ul style="list-style-type: none"> • Biofongicides vigne, arbo, légumes, grandes cultures (pour 2022) • Bioinsecticides vigne, arbo, légumes (pour 2022) • Herbicides vigne et grandes cultures (pour 2022) 	<ul style="list-style-type: none"> • Herbicides grandes cultures • Fongicides grandes cultures
BASF AGRO	<ul style="list-style-type: none"> • TS Systiva sur orge • Fongicides céréales Zoom (Revysol + Xemium) • Offre fongicide orge Isix + Curbatur (F500 + Revysol + prothioconazole) • Fongicide multicultures Pictor Active • Fongicide cultures légumières Dagonis (extensions d'usages attendues) • Biofongicide Serifel • Herbicide Stratos Ultra (désormais autorisé sur carotte et scorsonère) • Nouvelles fonctionnalités pour l'OAD xarvio Field Manager, l'application Xarvio Scouting et l'application Companion • Lancement de xarvio Connect (sans fil de transfert de données) • Expérimentation d'un modèle économique innovant avec xarvio Healthy Fields (garantie de cultures saines) 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autour de xarvio Field Manager : Arvalis - Institut du végétal (modèles de croissance et maladies des céréales), Smag, Isagri, Wiuz (interopérabilité avec les systèmes de gestion parcellaire), VanderSat et Sencrop, Arable, Pessl, Weenat, Visio-Green, Meteus (interopérabilité avec les stations météo), Salient Predictions (prévisions météo à long terme) et Pessl (surveillance ravageurs) • Pulvérisation intelligente Smart Sprayer avec Bosch • Autour de Companion Pro (compatibilité avec Vigicultures) : Arvalis - Institut du Végétal, ITB, Terres Inovia, Acta • Avec AgBiome pour un nouveau biofongicide • Accompagnement sur les biosolutions, avec la chaire Bio4Solutions (Université de Lorraine) • Avec Boortmalt et la plateforme SAI pour une production d'orge durable
	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle substance active insecticide plus respectueuse de l'environnement • Biofongicide • Pulvérisateur Smart Sprayer pour applications localisées 	

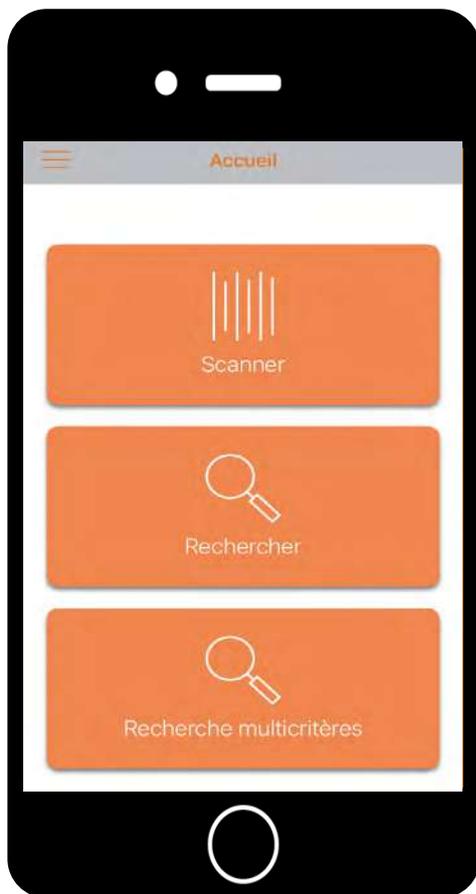
PRODUITS ATTENDUS :  Dans les 2 prochaines années  Au-delà des 2 ans



PhytoScan®

CONNECTED AG-INPUT CATALOG

L'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE À JOUR DE VOS PRODUITS PHYTOS À TOUT MOMENT ET EN TOUT LIEU



Accédez aux informations suivantes :

Fiches de Données de Sécurité (FDS), usages réglementaires, mélanges autorisés, Equipements de Protection Individuelle (EPI), rangements dans le local phyto, informations générales, techniques, complémentaires et de traçabilité en **scannant** une étiquette ou en **recherchant** votre produit et **exportez** certaines informations de vos produits.

Pour les **référentiels de certification**, PhytoScan contient les informations répondant aux exigences A12, A18, A19, A22 et D4, D21, D22 (activités de **distribution** aux professionnels et d'**application**).

L'accès aux FDS est libre, les autres services sont soumis à une authentification préalable.



Bénéficiez d'un mois d'accès **gratuit** à toutes les fonctionnalités de PhytoScan :

- **Téléchargez** PhytoScan en flashant ce code ou en cliquant sur l'icône correspondant à votre store



SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	
BAYER CROP SCIENCE	<ul style="list-style-type: none"> Fongicide céréales associant des molécules existantes Fongicide vigne associant des molécules existantes Extensions d'usages d'un fongicide sur cultures légumières Innovation en arboriculture Innovation en betterave 	<p>PARTENARIAT ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle collaboration avec la start-up iMean spécialisée en bio-information
	<ul style="list-style-type: none"> Sur céréales : innovation fongicide, extension d'usage d'un biofongicide sur céréales, 3 nouveaux herbicides à base de molécules existantes Sur vigne : innovation fongicide, 2 nouveaux fongicides à base de molécules existantes Sur maïs : innovation répulsif oiseaux, nouvel herbicide à base de molécules existantes Sur pomme de terre : extension d'usage en biofongicide Sur betterave et oignon : extension d'usage fongicide 	
BELCHIM CROP PROTECTION	<ul style="list-style-type: none"> Extensions d'usages sur la gamme de solutions existantes 	<ul style="list-style-type: none"> Extensions d'usages sur la gamme de solutions existantes suite aux travaux d'expérimentation Flux d'innovations en conventionnel et biocontrôle sur du moyen terme avec des molécules propres à la société
CÉRIENCE	<ul style="list-style-type: none"> Adjuvant avec formulation innovante pour un usage associé aux herbicides en grandes cultures Produit de biocontrôle en vigne : substance naturelle (nouvelle molécule) pour la stimulation des défenses de la vigne Travail d'une gamme en techno-semences : biostimulant... 	<p>PARTENARIAT ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> Avec Frayssinet, autour d'une gamme de biostimulants à base d'Osyr (projet global « biostimulants et techno-semences »)
	<ul style="list-style-type: none"> Fongicide de biocontrôle 	<p>PARTENARIAT À VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> Travail sur les OAD en biocontrôle en vigne
CERTIS	<ul style="list-style-type: none"> Insecticide arbo/maraîchage biocontrôle : nouvelle formulation de <i>Beauveria bassiana</i> et de maltodextrine (pour 2022/2023) Anti-limaces toutes cultures biocontrôle : 2 nouvelles formulations à base de phosphate de fer (pour 2022/2023) Herbicide céréales printemps : nouvelle association de 2 molécules existantes (pour 2022/2023) Herbicide céréales automne : nouvelle association de 2 molécules existantes (pour 2023/2024) Fongicide VAM biocontrôle : nouvelle matière active (pour 2023/2024) 	<ul style="list-style-type: none"> Herbicide céréales : projet Effeeda (nouvelle matière active fenquinotrione)
CORTEVA AGRISCIENCE	<ul style="list-style-type: none"> Herbicide de post-levée sur tournesol à base d'Arylex active Solutions anti-mildiou Zorvec active en vigne, pomme de terre et légumes Fongicide céréales à base d'Inatreq active Nouvelle matière active pour le désherbage des prairies Protection de semences céréales, tournesol, colza, maïs Solutions de biocontrôle pour la lutte contre les ravageurs et maladies en cultures spécialisées Solution pour la réduction des pertes d'azote Biostimulant stimulateur de croissance en grandes cultures 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> Biostimulants et solutions de biocontrôle avec Lavie Bio, Dadelos et Symborg Traitements de semences bio avec ProFarm Phéromones avec M2i Biofongicides avec Gaiago
DE SANGOSSE	<ul style="list-style-type: none"> Biofongicide pomme de terre Bioinsecticide arbo/maraîchage Biofongicide vigne 	<ul style="list-style-type: none"> Insecticides vigne Fongicide maraîchage Régénération des sols en maraîchage (innovation contre la fatigue des sols)
FMC	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle matière active herbicide multicultures (nouveau mode d'action sur céréales notamment) : Isoflex Active (bixlozone) 	
GOWAN	<ul style="list-style-type: none"> Herbicide grandes cultures (pour 2022/2023) Fongicide viti et arbo (pour 2023) Fongi viti (pour 2024) 	<ul style="list-style-type: none"> Solutions de biocontrôle VAM Herbicide riz (nouvelle molécule)
KOPPERT	<ul style="list-style-type: none"> Capirel (nématodes) : nouvelles formulation, nouvelles cibles Bioinsecticide vigne Lumière Macro-organismes contre les cochenilles 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> Natutec Drone et Natutec Drive
	<ul style="list-style-type: none"> Insecticide du sol contre taupins et autres ravageurs 	<p>PARTENARIATS À VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> OAD avec Sinafis OAD avec WeatherForce

PRODUITS ATTENDUS :  Dans les 2 prochaines années  Au-delà des 2 ans



80 000 agriculteurs vous attendent sur **aladin.farm**

**Développez votre business
sur le 1^{er} site de vente en ligne
des coopératives et filiales négoce !**

Comme nos fournisseurs Premium, bénéficiez de nombreux avantages pour accélérer vos ventes auprès des agriculteurs. Déjà 210 marques référencées, pourquoi pas vous ?



Visibilité renforcée

Espaces exclusifs
de communication



Ventes accélérées

Présence Top 5
des résultats de recherche agriculteurs



Pilotage optimal

Tableau de bord de suivi
des ventes en direct



aladin.farm

Le site de vente de votre partenaire agricole

www.aladin.farm

SOCIÉTÉ	PRODUITS ATTENDUS	
LIFE SCIENTIFIC FRANCE	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel insecticide en végétation à base de flonicamid (pour 2022/2023) • Nouvel herbicide betterave à base de clomazone (pour 2022/2023) • Nouveau fongicide betterave à base de difénoconazole (pour 2022/2023) 	<p>PARTENARIAT À VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Bioline, sur la partie agriculture de précision
	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau produit à base de prothioconazole et de metconazole (pour 2023/2024) 	
M2I LIFE SCIENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Commercialisés en 2022 : confusion sexuelle par paintball contre le carpocapse des noix, confusion sexuelle pulvérisable contre le ver de la grappe, confusion sexuelle contre la tordeuse du pêcher en gel • Confusion sexuelle tordeuse de la vigne en gel • Confusion sexuelle par paintball contre la mouche du brou • Confusion sexuelle contre la mineuse de la tomate en gel • Confusion sexuelle contre le carpocapse des pommes en gel 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution insecticide de biocontrôle en verger et cultures spé avec Corteva et avec Syngenta
	<ul style="list-style-type: none"> • Confusion sexuelle tordeuse de la vigne en diffuseur biodégradable • Confusion sexuelle pulvérisable contre cochilys et contre cryptoblabes en vigne • Confusion sexuelle contre cochilys et contre cryptoblabes en vigne en gel • Solution de kairomones contre le puceron vert en betterave 	
NUFARM	<ul style="list-style-type: none"> • Nucrop, solution alternative aux herbicides s'appuyant sur une nouvelle technologie (lancement 2022) • Fongicides grandes cultures : packs à base de prothioconazole et à base de soufre liquide (biocontrôle) 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Cosmoceel pour la distribution de 6 solutions de biostimulation • Avec Sicit pour la distribution du biostimulant Go-Up • Avec CropZone pour le développement du système de désherbage électrique Nucrop
	<ul style="list-style-type: none"> • Herbicide de biocontrôle en grandes cultures et cultures pérennes • 2 herbicides grandes cultures sortie hiver/printemps combinant sulfonyles, florasulam et phénoxie 	
PHYTEUROP	<ul style="list-style-type: none"> • Herbicide céréales • Fongicides vigne • Insecticide multicultures • Anti-limaces 	<p>PARTENARIATS À VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autour des produits de biocontrôle
	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicides céréales • Herbicide betterave • Herbicide non sélectif • Adjuvants et autres 	
SUMI AGRO	<ul style="list-style-type: none"> • Biofongicide pour l'arbo (molécule inédite en arbo, pour 2022) • Herbicide maïs (association inédite sur maïs, pour 2022/2023) • Fongicide céréales, vigne et arbo (association inédite, pour 2022) • Fongicide vigne et arbo (molécule déjà connue, pour 2022) • Insecticide grandes cultures (formulation inédite, pour 2022/2023) 	<p>PARTENARIAT ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Fytekco, pour la distribution et le développement, en exclusivité, de Nurspray, un biostimulant innovant basé sur des "molécules signal".
SYNGENTA	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide colza Tresco, à base de fludioxonil, pour contrôler le sclérotinia (gestion des résistances grâce à une action unique et originale sur colza) 	<p>PARTENARIAT ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Axioma autour des biostimulants
UPL	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide de biocontrôle sur vigne • Fongicide de biocontrôle sur lin • Herbicide céréales à paille • Herbicide antigraminées • Biostimulants grandes cultures 	<p>PARTENARIATS ACTUELS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec Pixofarm et Vitiport pour des OAD
	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide vigne, arboriculture, betteraves, avec une nouvelle association, AB 	
VIVAGRO	<ul style="list-style-type: none"> • Bioinsecticide pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures légumières • Barrière physique innovante contre certains ravageurs et les stress climatiques (gel, rayonnements) en VAM 	<ul style="list-style-type: none"> • Bio-insecticide/fongicide pour les grandes cultures

PRODUITS ATTENDUS :  Dans les 2 prochaines années  Au-delà des 2 ans

DURABILITÉ

FLEXIBILITÉ

INNOVATION



Déssherbez



Protégez



Défanez



Épampez

Notre engagement est de vous apporter un **soutien technique de haut niveau** et de vous accompagner avec des **solutions innovantes**, qu'elles soient conventionnelles, biologiques ou de biocontrôle, en accord avec les attentes sociétales et les enjeux de demain.

Pour répondre au mieux à vos attentes, nous cultivons nos forces : **créativité, proximité, savoir-faire** et **réactivité** d'une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Belchim Crop Protection, 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66.
www.belchim.fr. Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. nov.21



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

LES FAITS MARQUANTS de l'année écoulée

Les rachats, partenariats et investissements visant à s'armer de solutions combinatoires comprenant également des biosolutions, des semences et du digital, se sont poursuivis en 2021. Les sociétés phytosanitaires se réorganisent pour accompagner au mieux leur portefeuille sur le terrain. Elles communiquent sur leur volonté de s'impliquer dans la transition agro-écologique et dans la lutte contre le réchauffement climatique. Retour sur les actualités internationales et françaises de ces douze derniers mois.

Par **Gaëlle Gaudin**

2021

NOVEMBRE

Bayer signe un partenariat avec Microsoft pour développer de nouvelles solutions numériques.

Adama développe ses activités dans le domaine des biostimulants avec un nouveau partenariat extérieur : Atlantica Agricola.

OCTOBRE

Le producteur de biostimulants Axioma officialise des partenariats de distribution avec Syngenta (sur maïs et céréales), Adama (sur vigne), Angibaud, Olmix et SBM.



Axioma a profité de l'inauguration, le 28 octobre, de sa nouvelle usine, à Brive-la-Gaillarde, pour officialiser des partenariats de distribution.

Ascenza différencie ses solutions d'origine naturelle sous le nom de marque Blexia et met en avant l'expertise du groupe Rovensa en matière de biosolutions, avec ses quatre autres filiales : Oro Agri, dont Ascenza a pris la distribution de Prev-AM au 1^{er} juillet, Ildai Nature, SDP et Tradecorp France.

Après Bayer, c'est au tour d'UPL Europe de rejoindre le groupe de travail easyconnect, qui réunit désormais onze agrochimistes prêts à déployer sur le marché européen leurs produits phytosanitaires avec un même système de transfert fermé.



Onze acteurs de l'industrie phytosanitaire sont désormais réunis pour offrir dès 2023, en France, des produits compatibles avec le système de transfert fermé easyconnect.

UPL annonce son ambition de séquestrer une gigatonne de carbone avant 2040, en incitant les agriculteurs du monde entier à s'engager dans des pratiques durables.

Corteva Agriscience arrive sur le marché des biostimulants foliaires grâce, entre autres, à un accord conclu avec la société Symborg pour la distribution exclusive d'une bactérie permettant de fixer l'azote.

Action Pin, entre les mains du groupe suisse Firmenich, annonce son **ambition de se développer à l'international**.

SEPTEMBRE

Sumi Agro signe, avec la start-up belge Fytekto, un contrat de distribution et développement pour le biostimulant foliaire Nurspray.

De Sangosse annonce avoir acquis l'entreprise anglaise Agronaturalis, spécialisée dans les fongicides naturels et notamment ceux à base de bicarbonate de potassium.

Afin de lancer ses nouvelles solutions Nutrition Santé sur céréales, alliant biostimulant et fongicide de biocontrôle, **UPL met en accès libre un salon virtuel dédié aux biosolutions**.



Pour communiquer sur les biosolutions, UPL innove, avec un salon virtuel.

Corteva Agriscience conclut un accord pluriannuel et mondial avec Gaïago pour développer et distribuer une nouvelle technologie de biofongicide sur vigne, pommes de terre, légumes et fruits à pépins et à noyaux.

Philagro réorganise son réseau commercial et se rapproche de son actionnaire principal Sumitomo Chemical pour optimiser le développement de ses solutions en France.

AOÛT

De Sangosse signe un accord avec la start-up Agriodor, basée à Rennes, pour la distribution exclusive de pièges à base de kairomones, contre les bruches de la féverole, de la lentille et du pois.

L'italien Isagro passe entre les mains de l'agrochimiste américain Gowan Company.

Le groupe Andermatt devient actionnaire majoritaire de la société d'auxiliaires sud-africaine Vital Bugs.

JUILLET

Bayer signe une collaboration avec la start-up experte en bio-informatique iMEAN basée à Toulouse, afin d'accélérer la découverte de produits innovants de protection des cultures.

UPL s'allie à la start-up autrichienne Pixofarm, qui a développé une application mobile visant l'amélioration de la productivité des exploitations fruitières et la gestion des vergers.

FMC affiche son ambition d'être dans le top trois d'ici à dix ans sur le secteur des biosolutions, notamment dans le domaine des micro-organismes. Une mise en marché en France de solutions de biocontrôle est attendue pour 2024.

La division Crop Science de Bayer France est réorganisée, avec un service marketing commun aux semences et aux produits de protection des plantes, ainsi qu'un département dédié au digital.

L'entreprise malouine Gaïago spécialisée dans la revitalisation des sols lève 13 millions d'euros afin d'accélérer son développement industriel, technologique et commercial en France et en Europe.

JUIN

UPL lance, au niveau mondial, une unité commerciale dédiée aux biosolutions : NPP, pour Natural plant protection. Objectif : doubler le chiffre d'affaires provenant des biosolutions, actuellement de 350 millions de dollars, d'ici à 2026.



L'équipe dirigeante d'UPL, Carlos Pellicer, Global Chief Operating Officer, Jai Shroff, Global CEO, et Maneesh Oberoi, nouveau directeur France, sont venus, fin juin, présenter à Paris la nouvelle division Natural plant protection.

Bayer entame son programme Initiative Carbone en Europe. Vingt-sept agriculteurs européens, dont cinq en France, vont servir de pilotes pour étalonner un outil numérique qui mesure précisément la séquestration du carbone.

Nufarm présente, aux Culturales, le système de désherbage électrique Nucrop émanant de la start-up agrotechnologique allemande Crop.Zone, qui combine un liquide conducteur et une tension électrique. La société le commercialisera dès l'été 2022 via la distribution.



Nufarm commercialisera, dès 2022, un système de désherbage électrique appelé Nucrop.

BASF renforce ses engagements dans l'agroécologie, avec l'ajout d'un sixième pilier visant la neutralité carbone à horizon 2050.

Après s'être offerte Certis Europe, **l'entreprise japonaise Mitsui & Co finalise le rachat de Belchim Crop Protection.** Des partenariats et accords croisés sont attendus.

Gaïago et UniLaSalle lancent une chaire pour mieux comprendre les interactions entre les microorganismes des sols et la plante afin d'améliorer sa nutrition et sa santé.

Le groupe Andermatt devient actionnaire majoritaire d'Anthesis, société grecque de biosolutions.

Vivagro passe de treize à dix-neuf salariés et dispose désormais d'un directeur des affaires réglementaires, d'un directeur commercial, ainsi que d'un commercial et d'un responsable développement pour chacune des quatre régions de France.

MAI

BASF Digital Farming et PESSL Instruments signent un accord de collaboration mondiale en matière de R&D pour créer un service de reconnaissance et de surveillance des ravageurs en temps quasi réel.

Koppert France multiplie par quatre sa surface de stockage, avec l'inauguration d'une nouvelle plateforme logistique, à Plan d'Orgon (13). La société renforce également ses équipes terrain pour les cultures de plein champ.

De Sangosse acquiert Fertiplus France, société spécialisée dans la nutrition des plantes et dans les biostimulants.

Certis affiche l'ambition de voir ses "Biorationals" (solutions de biocontrôle et produits utilisables en agriculture biologique) **représenter 40 % de son chiffre d'affaires d'ici à 2025**, contre 30 % actuellement.

Bayer et BASF annoncent leur adhésion à la nouvelle coalition européenne "Carbon + Farming", qui vise à décarboner le système alimentaire européen.

AVRIL

Kimitec, multinationale spécialisée dans la R&D et la commercialisation de biosolutions, nomme un directeur France pour s'implanter dans l'Hexagone. La commercialisation de onze biostimulants est attendue dès l'automne 2021.

Agrauxine, l'entité Lesaffre dédiée à la santé végétale, acquiert ABM, entreprise basée aux États-Unis, spécialisée dans le développement de biosolutions pour le traitement des semences.

MARS

Corteva Agriscience annonce la construction d'un centre de recherche intégrée pour la protection des cultures, à Eschbach (Allemagne), ainsi que celle d'un nouveau centre de technologies appliquées aux semences à Aussonne (31).



BASF signe un accord avec l'entreprise américaine de biotechnologie AgBiome pour lancer en Europe, Moyen-Orient et Afrique un biofongicide dédié aux cultures légumières, plantes ornementales et gazons.

Jouffray-Drillaud et Terrena Semences fusionnent pour devenir Cérience.

M2i Life Sciences crée une filiale au Chili, avec la prise de contrôle de son partenaire historique dans ce pays, la société Feromonas Chile.

FÉVRIER

Bayer annonce son intention de céder l'activité mondiale de ventes aux professionnels, hors agriculture, de son unité Environmental Science.

Bioline Agrosiences, filiale d'InVivo spécialisée dans les solutions de lutte biologique, prend la main sur la société de biocontrôle kenyane Dudutech.

L'Union des industries de la protection des plantes lance une campagne de communication grand public sur des chaînes télé et les réseaux sociaux.

Corteva Agriscience et Dadelos Agrosolutions, filiale de l'agro-industriel japonais Ajinomoto Co, annoncent un accord visant à développer et commercialiser des biostimulants au niveau mondial.

FMC conclut une collaboration avec Novozymes pour co-développer et commercialiser des biofongicides et bioinsecticides à base d'enzymes.

Vivagro double son chiffre d'affaires à l'export et crée une filiale en Pologne.

JANVIER

La société espagnole **AlgaEnergy**, spécialiste en matière de biotechnologie des micro algues, devient le distributeur mondial exclusif des produits de biocontrôle du **Laboratoire M2**, une compagnie de biotechnologie basée au Québec.

L'ECPA, l'Association européenne de protection des cultures, devient CropLife Europe.

Le groupe Rovensa renforce sa présence sur le marché des biosolutions avec le rachat de l'entreprise Oro Agri.

2020

DÉCEMBRE

Philagro signe un accord avec Amoéba pour développer et commercialiser sur vigne, en France, des produits de biocontrôle contenant sa substance active, le lysat d'amibe *Williaertia magna* C2c Maky.

Un partenariat est signé entre Bayer et la start-up lyonnaise **Gencovery**, spécialisée dans la digitalisation de la recherche biologique.

LES HOMMES ET LES FEMMES

SEPTEMBRE

Alice Nolli rejoint Bayer en tant que responsable projet carbone pour la France.

L'équipe de direction de **Corteva Agriscience France** évolue : **Vivien Rousselin** et **Nicolas Perraud** sont nommés directeur commercial, respectivement santé végétale et semences ; **Alain Pescay** et **Alison Hennebil** deviennent directeur marketing, respectivement santé végétale et semences. **Nicolas Chariot** est nommé digital commercial leader santé végétale et semences, **Didier Montaldo**, commercial effectiveness leader santé végétale et semences.

Sophie Coquin quitte **Action Pin** et sera remplacée le 1^{er} décembre par **Charlène Alloatti**, qui prendra le poste de responsable commerciale France, mais également export.

Gisèle Broquier prend la direction générale de **Koppert France**, à la place de Frédéric Favrot, parti fin avril.

AOÛT

Chez **FMC France**, **Laurence Marty-Dessus** prend la fonction de directrice marketing, **Gwenaël Menoret** celle de directeur commercial.

JUILLET

Jean-Jacques Pons prend la direction de la division Agro de **BASF France**, à la place de Nicolas Kerfant, nommé Manager Agricultural Solutions de la sous-région Europe Ouest de BASF. **Yves Magadur** devient directeur marketing France, à la place de Dominique Hazouard, qui prend les responsabilités de Head of Portfolio Development de la sous-région Europe Ouest de BASF.

JUIN

Maneesh Oberoi prend la direction générale d'**UPL France** à la place de Thierry Lecat, désormais à la tête du service développement et marketing des semences et traitements de semences d'UPL pour l'Europe.

Après un premier mandat, **Bruno Baranne**, président de Syngenta France SAS, est réélu président de l'**UIPP**, l'Union des industries de la protection des plantes.

Hervé Lapie, secrétaire général adjoint de la Fnsea, remplace **Éric Thirouin** à la présidence du **Contrat de solutions**.

Chez **Vivagro**, **Cyril de Bernis** prend le poste nouvellement créé de directeur commercial.



MAI

Roberto Bonetti, directeur du "Business development - Corporate Investments" de Gowan, devient P.-D.G. d'**Isagro**, rachetée par Gowan Company.

AVRIL

La multinationale biotechnologique espagnole **Kimitec** nomme un directeur France : **Éric Ribault**.

Sylvain Bedel est nommé à la direction de **Corteva Agriscience France**. Il succède à Jean-Philippe Legendre, qui prend le poste de Food Chain Leader pour l'Europe au sein de la société.

MARS

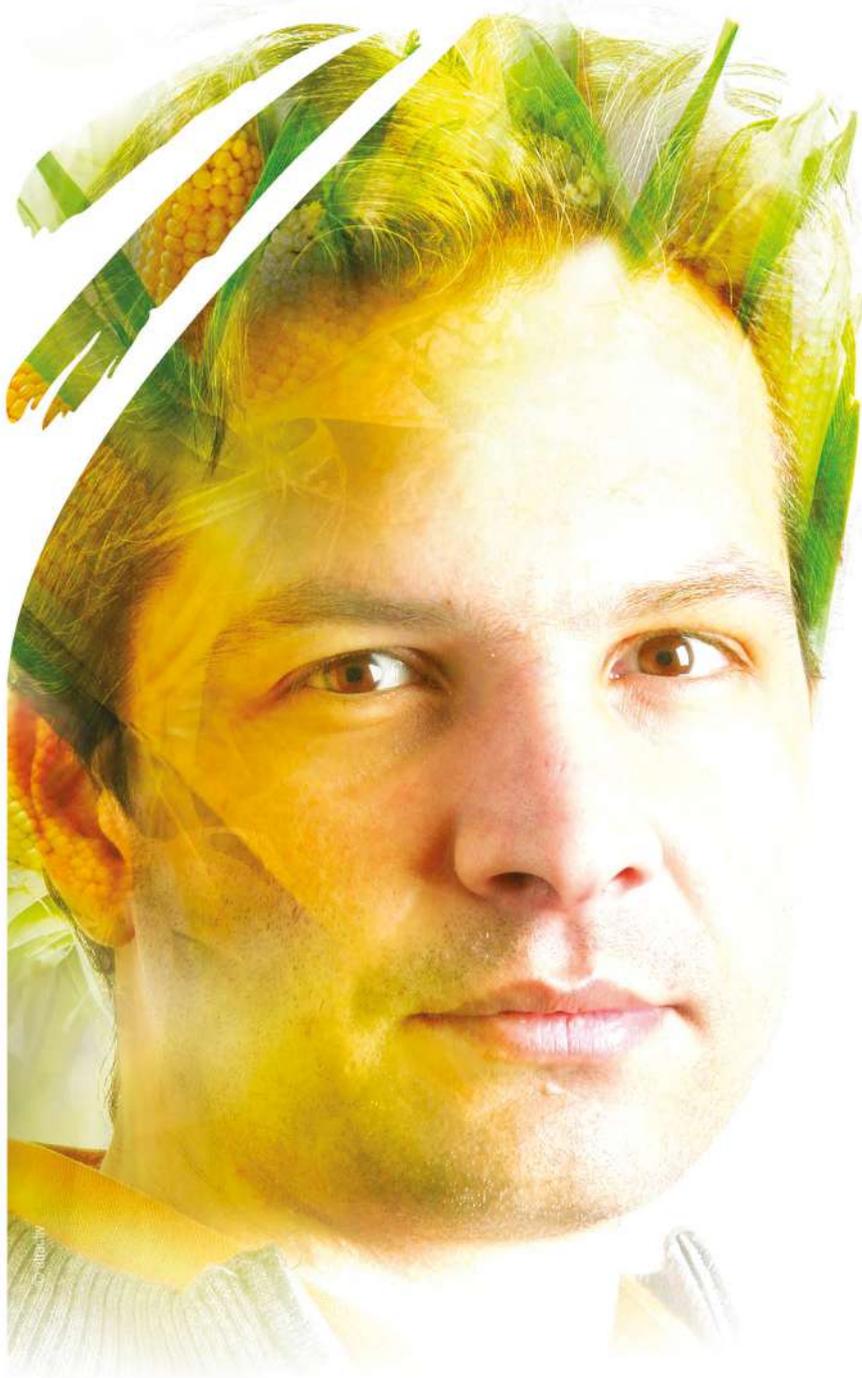
Bioline by InVivo nomme **Jean-Sébastien Bailleux** directeur France.

JANVIER

Vivagro accueille dans ses rangs **Cristina Veltri** au poste de directrice des affaires réglementaires.

UPL France nomme quatre experts Biosolutions & concepts innovants : **Mylène Leuvrey** dans la région Est, **Julie Dmytrow** dans la région Nord, **Sophie Jouteau** dans la région Ouest et **Sylvain Rapiteau** dans la région Sud.





 SUMITOMO CHEMICAL

et sa filiale

 **PHILAGRO**
INNOVER EN CONFIANCE

DiPel® DF

INSECTICIDE DE BIOCONTRÔLE

GRANULE DISPERSABLE

INSECTICIDE DE BIOCONTRÔLE

*Votre solution de biocontrôle
contre les ravageurs
lépidoptères du maïs*

- **Efficacité significative & sans résistance** sur pyrale et sésamie pour **réduire la pression des ravageurs**

- **Compatible** avec l'activité des **insectes pollinisateurs et auxiliaires** (abeilles, coccinelles, trichogrammes)

- **Utilisable en pulvérisation classique**



www.philagro.fr

PHILAGRO France - SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 - Parc d'Affaires de Crécy - 10A, rue de la Voie Lactée - 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. 04 78 64 32 64 - PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à www.phytodata.com et www.philagro.fr. DIPEL DF® marque déposée - AMM. n° 2010513 - (WG) - 540.0 g/kg *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* - P261- P280 - P302+P352 - SPe3. Annule et remplace tout document antérieur de même nature. crédit photo : shutterstock. www.accentonic.com - 11-2021.

EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Les semenciers multiplient et diversifient leurs sélections pour identifier les génétiques de demain, pourvoyeuses de solutions durables.

TOUT s'accélère

Les semenciers le savent. Le monde agricole compte sur leurs innovations pour répondre aux enjeux de demain. La techno-semence prend forme. Les projets devraient s'accélérer dans les années à venir, à condition que les entreprises disposent d'un cadre réglementaire clair pour avancer.

En attendant, les semis de printemps s'annoncent chahutés, face à une concurrence entre espèces pour tenter d'absorber au mieux la hausse du coût des intrants.

Par **Anne Gilet**

La filière semences se porte bien. Cette année, pour la deuxième fois consécutive, le milliard d'euros d'excédent de la balance commerciale est dépassé, à 1,066 Md, selon les chiffres publiés par l'UFS, l'Union française des semenciers. Si les importations reculent de 2,2 %, à 732 M€, les exportations augmentent, elles, de 2 %, à 1,799 Md€. La France conserve sa place de leader de producteur de semences, grâce aux 74 entreprises sélectionnant

plus de 70 espèces. Notre pays reste également le plus important exportateur mondial de semences et de plants. Pourtant, cette année encore, la production a été impactée par le climat : celle de légumineuses fourragères et de légumes secs est revue à la baisse. « *Dans un contexte où la demande est en nette hausse, tirée notamment par le plan protéines, nous ne pourrions pas répondre à toutes les demandes* », confiait Rachel Blumel, la directrice générale de

l'UFS, lors d'une conférence de presse le 4 novembre.

MISER SUR L'INNOVATION VARIÉTALE

Si l'Union européenne n'avait pas bénéficié de 20 ans de sélection variétale, les rendements auraient chuté de 20,6 % ! Tel est le résultat d'une étude ⁽¹⁾, menée en mai 2021 et dévoilée par l'UFS. « *Nos concurrents internationaux y auraient gagné ...*

et l'Europe serait devenue un grand importateur de semences, confie la directrice. Ces échanges auraient relargué plus de 3,5 Mds de tonnes de GES ! Au vu de ces chiffres, il est capital de poursuivre cette dynamique de recherche. Le gouvernement doit nous en donner les moyens pour que nos entreprises soient pourvoyeuses de réponses face aux défis à venir. Condition indispensable : disposer d'un cadre réglementaire clair et adapté. » Pour Claude Tabel, le président de l'UFS, « cela passe par l'accès à tous les outils issus de la connaissance scientifique, comme l'édition du génome par exemple. Il est également urgent de protéger efficacement l'activité des semenciers des actes de destruction dont plusieurs entreprises ont encore été la cible ces derniers mois. On nous demande d'aller vite pour innover. Mais pour réussir ce défi, nous devons pouvoir développer nos recherches dans de bonnes conditions. »



Jean-Baptiste Jurbert,
directeur de la BU France
de Lidea

« INNOVER POUR RÉPONDRE À UN MARCHÉ CHALLENGÉ ET CHAHUTÉ »

« En créant Lidea en septembre 2020, Caussade Semences et Euralis Semences souhaitaient se doter d'une capacité financière suffisante pour innover, enrichir leur offre multi-espèces et répondre aux attentes du marché. Le pari est en passe d'être réussi. En scindant notre portefeuille en deux marques, Lidea et Caussade semences pro, nous proposons deux offres distinctes et complémentaires : la première, la plus innovante, sera notre marque experte. Portée par 36 commerciaux, la gamme Lidea (maïs, tournesol, colza, sorgho, soja, céréales à paille, fourragères et couverts) est destinée à construire des offres globales, à haute valeur. Caussade semences pro, centrée sur une approche B to B, portera des offres construites sur mesure avec la distribution, aidée pour cela de onze commerciaux : l'approche, plus tactique, couvrira aussi bien le maïs que le tournesol, le sorgho ainsi que les semences de base de céréales à paille et de soja. La semence reste pourvoyeuse d'innovations, incluses dans des « solutions ». Nous n'en sommes qu'au début ! L'enjeu est désormais de faire du tri dans les programmes de recherche, d'organiser les idées, de former les équipes pour accompagner le déploiement de ces semences nouvelle génération. Au 31 août, notre chiffre d'affaires, en France, s'établissait à 95 M€, soit 30 % de l'entité Lidea (375 M€), implantée dans différents pays dont six majeurs ⁽¹⁾. Pour 2025, nous visons 20 % de croissance pour atteindre entre 100 et 120 M€. Mais le marché est challengé et chahuté ! La pression sur les engrais risque de bousculer les assolements prévus pour le printemps. Nous serons là pour accompagner la distribution. »

(1) France, Allemagne, Pologne, Roumanie, Ukraine et Russie.

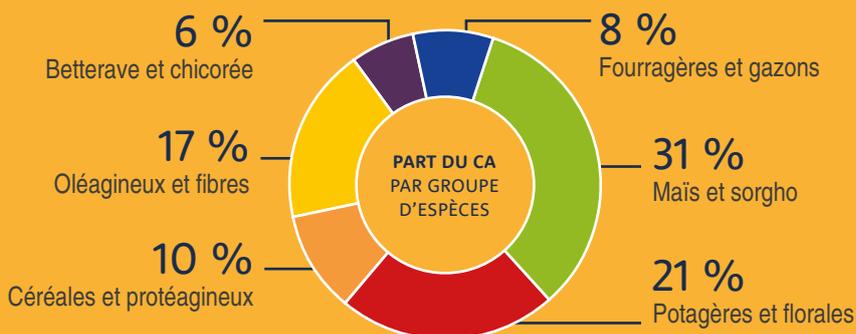
LES CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR EN 2021

- 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 12 000 emplois directs
- 74 entreprises sélectionnent plus de 70 espèces
- 131 centres de recherche implantés en France
- 550 nouvelles variétés inscrites chaque année au catalogue officiel français
- 7 200 variétés répertoriées au catalogue français
- 2,5 % du chiffre d'affaires consacré, en moyenne, aux investissements dans les outils de production

La France, 1^{er} exportateur mondial

Sur le 1 Mt de semences produites, 52 % sont destinées à l'export, dont 71 % vers l'UE

RÉPARTITION DES 3,6 MDS€ DU CHIFFRE D'AFFAIRES



Source : UFS

Côté réglementation, ces derniers mois ont connu de nouveaux rebondissements mais aucune décision ferme n'a été actée. « Pour les VRTH, Variétés rendues tolérantes aux herbicides, le dossier suit son cours. Un décret devrait peut-être paraître d'ici à la fin de l'année », nous confiait Rachel Blumel.

LES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES AVANCENT DOUCEMENT

Dans sa décision du 8 novembre, le Conseil d'État impose au gouvernement français la mise en place d'un plan d'action pour évaluer les risques liés aux VRTH pour la santé humaine et le milieu aquatique dans les trois mois, sous astreinte de 100 000 euros par semestre de retard. En revanche, concernant la mutagenèse et avec elle, la directive 2001-18, le Conseil d'État a décidé de renvoyer le dossier sur le bureau de la Cour de justice de l'Union européenne. « Cette décision, courageuse, est un soulagement, confie-t-elle. Nous espérons ainsi enfin sortir d'un débat franco-français pour repositionner cette question à la bonne échelle, celle de l'Europe. La réglementation française sur les OGM, vieille de vingt ans, n'est plus adaptée aux nouvelles techniques génomiques, les NBT. » Pour l'UFS, les NBT, indispensables pour créer les variétés de demain, ne doivent pas être considérées comme des OGM.

SEMIS DE PRINTEMPS INCERTAINS

Autre sujet d'actualité : le choix des espèces pour les prochains semis. La campagne de printemps s'annonce perturbée avec une possible redistribution des cultures au sein des assolements. « Nous sentons déjà un frémissement dans l'évolution des demandes. La tension autour du prix et de la disponibilité en engrais pousse certains agriculteurs à rechercher des cultures moins



Laurent Victor,
directeur marketing chez
Cérience

« NOS AMBITIONS S'AFFICHENT EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL »

« Sept mois après la création de Cérience, tout est calé. Ce projet, engagé depuis juillet 2018 entre Jouffray Drillaud et Terrena Semences, affiche une vraie légitimité de fait de la complémentarité des équipes et des gammes. Notre challenge désormais : se faire connaître en tant que nouvelle marque auprès des agriculteurs et de la distribution ! Car pour le reste, tout est calé, de la R&D jusqu'à la mise en marché, autour de près de 80 espèces avec, en tête, les fourragères, la luzerne, les couverts végétaux, les protéagineux et le maïs. Ce qui nous différencie ? Notre marque, « Agronome semencier », pour accompagner la transition agroécologique des exploitations en apportant des solutions complètes, clés en main, pour répondre aux enjeux en termes de changement climatique, d'autonomie protéique, de réduction des phytos, etc. Cela demande une formation de nos équipes et le déploiement de beaucoup de pédagogie. Pour tester nos offres, en plein champ dans différentes régions, nous développons un réseau d'agriculteurs et de viticulteurs référents. En parallèle, Cérience compte une quinzaine de pôles experts régionaux, articulés autour de quatre thèmes : fourragères/luzerne, couverts végétaux, adjuvants et biocontrôle. L'objectif est de créer des références adaptées aux contextes pédoclimatiques locaux, en jouant sur ces différents leviers d'action. Les premiers résultats sont prometteurs. Une chose est sûre, nous souhaitons devenir un acteur majeur en France, en occupant à moyen terme 10 % de parts de marché. Notre volonté de croissance se dessine aussi à l'international : en Europe mais aussi en Afrique du Nord, en Amérique du Sud, en Chine et en Ukraine. »

gourmandes en intrants, confie Julien Bas, le directeur général de Semences de France. La demande risque d'être plus soutenue en protéagineux et légumineuses. Mais, pour un producteur, entre l'envie d'y aller et la réalité économique, l'équation n'est pas toujours simple à résoudre. De notre côté, la disponibilité en semences devrait être suffisante. » Autre prévision de la part de Claude Tabel : « une possible augmentation du prix des semences de maïs et de tournesol, entre 10 et 15 % ». Une hausse due notamment à la revalorisation des contrats entre agriculteurs multiplicateurs et semenciers, indispensable au vu du contexte actuel (voir article page 36).

LA TECHNO-SEMENCE À L'HONNEUR

La semence est, depuis plusieurs années déjà, considérée comme l'une des solutions pour répondre aux



Julien Bas,
DG de Semences
de France

« Côté ingénierie, nous sommes prêts. Reste à pousser le marché ! Les distributeurs en parlent mais tous ne sont pas encore décidés à acheter les packs solutions. »

enjeux agroécologiques des années à venir. Adaptation au changement climatique, moindre consommation en eau, résistance accrue aux maladies et aux ravageurs, association de plusieurs espèces... chaque semencier s'emploie à faire de la semence un support de technologie. Cérience déploie ainsi sa gamme SAS, Solutions appliquées à la semence. « L'objectif est de jouer sur plusieurs leviers, explique Laurent Victor, directeur marketing. SAS Energy permet par exemple, grâce à des ...

SEMENCES DE FRANCE RESTE LE LEADER FRANÇAIS

Les éléments collectés lors de notre enquête révèlent que Semences de France, reste, avec 131 M€ de chiffre d'affaires réalisés en France en semences, leader de notre classement. Inchangé également, le top 5. Cérience, née de la fusion entre Jouffray-Drillaud et Terrena Semences, intègre logiquement le top 10, avec 88 M€ de chiffre d'affaires. Toutes les entreprises ne nous ayant pas détaillé leurs résultats, difficile d'établir un classement par espèce. Au vu des éléments reçus, Semences de France semble toujours occuper la première place du podium des céréales à paille, avec un chiffre d'affaires de 47,1 M€. Viennent ensuite KWS (26,3 M€), RAGT Semences (19,7 M€) et Florimond Desprez (12,5 M€). En maïs, Bayer décroche la pole position avec 62 M€, devant Lidea (47,5 M€), Semences de France (28,8 M€) et KWS (25,32 M€). Mais Corteva et Limagrain, qui ne nous ont pas communiqué leurs données détaillées, doivent être bien placés sur ce marché. Notre classement montre la diversité des espèces travaillées au sein de chaque entreprise.

éléments minéraux, d'améliorer l'implantation des luzernes. En partenariat avec Frayssinet, nous avons développé un biostimulant à base de la substance active Osyr, applicable en traitement de semences. Dès cette campagne, il sera proposé à d'autres semenciers pour qu'ils l'intègrent dans leur propre formulation : d'abord sur maïs puis sur d'autres cultures. L'enjeu est aussi de bâtir des démarches collaboratives autour de ces innovations. »

LE MARCHÉ, PAS ENCORE MATURE

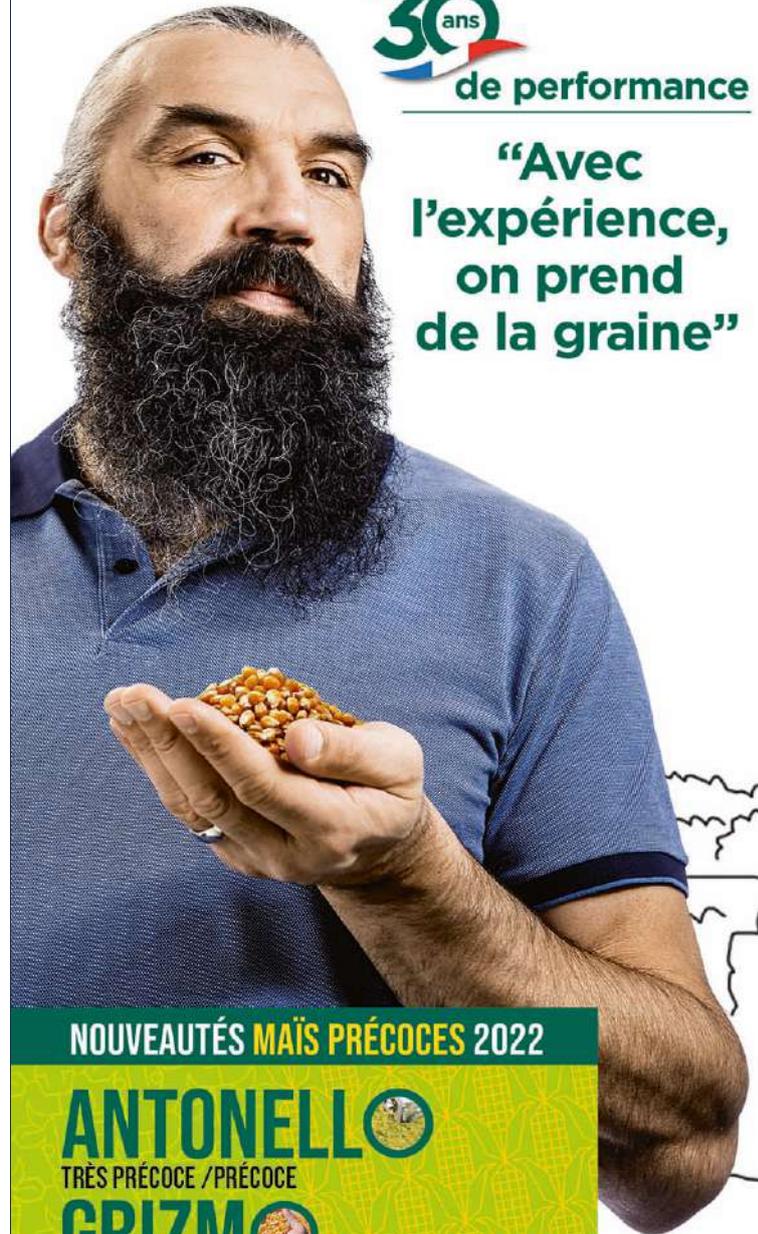
À l'image de Semences de France, l'objectif est désormais d'accélérer. « Une fois la valeur génétique de la semence actée, place au pelliculage, une étape clé pour appliquer, autour de la graine tout ce qui peut apporter un plus : fongicide, insecticide, stimulateur de croissance, nutriment, etc. Côté ingénierie, nous sommes prêts, précise Julien Bas. Reste à pousser le marché ! Les distributeurs en parlent mais tous ne sont pas encore décidés à acheter ce pack de solutions. L'enjeu pour les années à venir : consolider notre expertise et renforcer notre capacité sur le terrain, en formant nos équipes, pour déployer notre offre. Sans oublier l'objectif final : assurer un revenu aux agriculteurs. Car ne l'oublions pas, une semence, pour séduire, doit avant tout rester rentable ! »

(1) HFFA Research



de performance

“Avec
l'expérience,
on prend
de la graine”



NOUVEAUTÉS MAÏS PRÉCOCES 2022

ANTONELLO

TRÈS PRÉCOCE / PRÉCOCE

GRIZM

PRÉCOCE

RUFI

PRÉCOCE

NOUVEAUTÉS MAÏS TARDIFS

ILLUSTRO

DEMI TARDIVE

ALMERI

DEMI TARDIVE

LUCIGNOLO

TARDIVE À TRÈS TARDIVE

Semences
de France



MAÏS

“ ILS NOUS ONT DIT... ”



Jacques Groison,
directeur de Mas
Seeds

« DES PROBLÈMES DE DISPONIBILITÉ À PRÉVOIR SUR CERTAINES VARIÉTÉS »

« Avec 8,5 millions de doses, les stocks de semences de maïs sont au plus bas. Cela représente 26 % de l'utilisation d'une année. Ils pourraient remonter à 34 ou 39 % mais cela reste faible. Le retard des récoltes de maïs, d'environ trois semaines, devrait entraîner des tensions sur l'approvisionnement des semences

en distribution. Et des embouteillages dans les usines ! Les semenciers vont tout faire pour rattraper le retard, mais les délais de livraison risquent d'être un peu plus longs. Il devrait y avoir quelques problèmes de disponibilités sur certaines variétés, là où les stocks sont bas. » S.Ay.



Philippe De Wilde,
responsable développement
chez Lemaire
Deffontaines

« NOUS TRAVAILLONS LES VARIÉTÉS DÉLAISSÉES PAR LES MULTINATIONALES »

« Nous travaillons les variétés délaissées par les multinationales. Ces génétiques répondent aux attentes des distributeurs en termes de rusticité, de tolérance aux maladies et d'adaptation à l'évolution climatique. » S.Ay.

« EN 2023, FIGURER DANS LE TOP 10 DES SEMENCIERS EN FRANCE »

Le directeur de Farmsaat ne cache pas ses ambitions : « atteindre 100 partenaires-agriculteurs d'ici à 2022 et figurer dans le top 10 des semenciers en France à l'horizon 2023 ». Pour cela, l'équipe de quatre ingénieurs régionaux, responsables du recrutement, de la formation et de l'accompagnement de ces « vendeurs », devrait bientôt s'agrandir avec le recrutement d'un cinquième responsable, dans la région de Normandie. A.G.



Patrice Goasmat,
directeur de
Farmsaat France



Étienne Regost,
directeur général
d'Exelience

« JOUER UN RÔLE DANS L'ÉVOLUTION DES MODÈLES DE PRODUCTION »

« Nous ne fermons la porte à aucun dossier ! Nous étudions ainsi l'intérêt de biosolutions associées aux semences : nous y sommes favorables si les atouts promis sont au rendez-vous. Nous avons d'ailleurs recruté un ingénieur en alternance pour faire un premier tri dans une offre très large. Les modèles de production vont, à n'en pas douter, évoluer. Nous avons un rôle à jouer. » A.G.



Rachel Blumel,
directrice de l'UFS

« DOUZE PROPOSITIONS ADRESSÉES AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE »

« L'UFS a rédigé douze propositions à l'attention des candidats à la présidentielle pour 2022. L'objectif : pouvoir compter sur les futurs décideurs dans le soutien et la promotion de la filière semencière et ainsi, répondre aux enjeux de transitions agricoles du prochain quinquennat. Nous souhaitons engager un dialogue constructif. » A.G.

« NOS MÉTIERS SONT MÉCONNUS DES JEUNES, POURTANT IL Y A DE L'EMPLOI »

Invité dans l'émission « 1 jour 1 région » pilotée par Village Semence, François Dubois témoignait de son métier. « Un métier passion, varié, connecté à l'innovation... mais un métier méconnu des jeunes. Nous avons une réelle difficulté à attirer les talents. Pourtant il y a un réel enjeu. Il est impératif de communiquer sur la diversité des activités de la filière : de la recherche à la production, en passant par les essais, la multiplication de semences, l'étape industrielle... » A.G.



François Dubois,
directeur des opérations
chez Lecureur Semences

PANORAMA DES SEMENCIERS EN FRANCE

	NOM DE L'ENTREPRISE	CA SEMENCES EN FRANCE CAMPAGNE 2020/2021 (EN M€)	RÉPARTITION DU CA SEMENCES PAR ESPÈCE EN %	MARQUES COMMERCIALISÉES
1	Semences de France	131	36 22 3 38	Semences de France, Carneau
2	Florimond Desprez	125	10 60 30 (POT)	Florimond Desprez, Germicopa, SES Vanderhave
3	KWS (1)	105,5	25 27 9 39	KWS Maïs France (maïs et colza), KWS France (betterave), KWS Momont (céréales, marque KWS ; hybrides, marque Momont)
4	Corteva Agriscience	100 (2)	NC	Pioneer et Brevant
5	Lidea	95	15 50 15 5 5 5 5	Lidea et Caussade Semences Pro
6	Syngenta France SAS	90	NC	Syngenta
7	Cériece	88	7 2 63 28	Cériece
8	Bayer	80,6 (3)	77 4 19	Dekalb, Seminis, De Ruiter
9	RAGT Semences	76	26 39 13 4 14 2 2	RAGT Semences
10	Top Semence	53,5 (4)	20 44 21 3 11	Top semence
11	SES Vanderhave	50	100	SES VanderHave
12	Eliard SPCP	37	2,5 7,5 90	Mélypré, Mélyvert, Smartgrass, Eliseed et Melyviti.
13	Barenbrug France	35	55 45	Barenbrug, Sélection Héritage
14	MAS Seeds	30	60 30 5 5	MAS Seeds
15	BASF France - Division Agro	21	5 95	BASF, Nunhems
16	Semental	19 (4)	81 11 6	ProtecSol, Synergie
17	Deleplanque & Cie	17	13 18 56 13	Hybro (seigle), Strube (betterave et tournesol), PH Petersen / Joordens / Carneau (couverts), Soya UK/SIS (soja) et SIS (Pois chiche)
18	Eurosem	16,5	93 7	Actisem
19	Secobra recherches	15	100	Secobra
20	Saaten-Union	12	95 5	Saaten Union
21	Agri Obtentions	11	20 20 7 4 19 30	Agri Obtentions
22	Emergence Agro	8,5	38 15 46	Forsem ; Forsem Hybrides ; Heritage Seeds ; Forsa
23	Lemaire Deffontaines	8,5	85 5 10	Lemaire Deffontaines
24	Semences de Provence	6,5	6 (Riz) 66 (Sorgho) 13 11 4	Semences de Provence
25	Energy Seeds	6	85 5 10	Energy Seeds
26	Saatbau France	5,4	19 51 9 2 6 7 6	Saatbau
27	Semences de l'Est	2,5 (4)	47 28 5 2 13 5	Semences de l'Est
28	Sem Partners	2	45 40 14	Marques des Etablissements producteurs de semences délégués des variétés Sem-Partners
29	Farmsaat	1	100	Farmsaat
30	Limagrain Europe - Business Area France	NC	NC	Advanta et LG
31	Semalliance	NC	100	Semalliance

(1) KWS = KWS maïs France + KWS France + KWS Momont

(2) Chiffre d'affaires correspondant à Pioneer + Brevant

(3) Chiffre d'affaires correspondant à Bayer SAS (activité Dekalb en maïs et colza) + Bayer Seeds SAS (R&D et Product Supply en Semences grandes cultures ainsi que toutes les activités semences potagères)

(4) Chiffre paru en novembre 2020

Légende : Céréales à paille Maïs Oléagineux Protéagineux Betteraves
Fourragères Gazon Potagères Couverts Végétaux Autres

Source : enquête menée auprès des semenciers sur le mois de novembre 2021.



Les contraintes se multipliant autour de la production de semences, certains agriculteurs pourraient être tentés de cesser cette activité.

MULTIPLICATEURS DE SEMENCES, une activité en danger ?

Ces derniers mois, différents signaux alertent sur l'avenir du métier d'agriculteur-multiplicateur de semences. Face à des hausses de charges, la revalorisation des contrats semble inévitable, dans un contexte où la concurrence des cultures au sein de l'assolement est réelle.

Par **Anne Gilet**

En octobre, la Fnams, Fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences, affichait la couleur : + 420 € de charges par hectare pour les betteraves sucrières porte-graine, + 170 € pour le dactyle, + 130 € pour les fêtuques, etc. « *Ne pas tenir compte de ces éléments dans les contractualisations en cours serait inacceptable*

pour les producteurs et ferait peser un fort risque de désengagement sur le réseau d'agriculteurs multiplicateurs français hautement qualifié », précisait son président Thomas Bourgeois. En cause, une hausse du prix de l'énergie et des intrants agricoles, à commencer par celle des engrais azotés et des produits phytosanitaires. Sans oublier l'augmentation des coûts

de mécanisation et la revalorisation du Smic horaire.

RÉAJUSTER LE PRIX DES CONTRATS

Pour être pérenne, la multiplication de semences doit bien évidemment rester rentable. « *Les négociations se passent de gré à gré, rappelle Thomas Bourgeois. La prime ...*



© SEMAF - Philippe Rouy

Le partage de la valeur était au cœur du congrès de l'AGPM, début novembre à Tours.

de multiplication, indexée sur le prix des semences de conso, oscille en moyenne entre 25 et 27 €. Alors que le cours des céréales est aujourd'hui très haut, nous avons une réelle inquiétude de voir, au sein des exploitations, des hectares de multiplication être convertis en cultures de conso, moins compliquées à produire. » Réajuster le prix des contrats est un réel enjeu pour l'avenir de cette activité sur le territoire car, du fait de contraintes de production plus drastiques en France, la multiplication de certaines espèces est déjà partie ailleurs, notamment dans les pays d'Europe de l'Est. « C'est le cas du radis porte graines qui, faute d'insecticides homologués, subissait de lourdes attaques de méligèthes, poursuit-il. Les rendements étaient devenus catastrophiques. La production de semences de trèfle violet est, pour la même raison, menacée en France. »

PARLER OUVERTEMENT DE LA MARGE QUI CIRCULE

La question de la rentabilité et du partage de la valeur au sein de la filière était au cœur du congrès du maïs début novembre à Tours. Montrée du doigt : la distribution. La FNPSMS⁽¹⁾ a évoqué une enquête, non encore publiée, sur la répartition des coûts et des marges pour chaque maillon de la chaîne,



Thomas Bourgeois, président de la Fnams

« NE PAS UTILISER DE PHYTOS DE SYNTHÈSE, ÇA MARCHE MAIS CE N'EST PAS RENTABLE »

« Depuis trois ans, nous menons des essais sur trois sites dans l'Aude, le Gers et le Maine-et-Loire pour tester la production de semences sans produits phytosanitaires de synthèse pour la partie insecticide et fongicide. Quand des solutions de biocontrôle existent, nous les utilisons. Résultat : cela fonctionne mais ce n'est pas rentable ! Sur betteraves et potagères par

exemple, nous sommes très loin de l'objectif de rendement. En protéagineux, nous rencontrons des problèmes de germination et avons du mal à contrôler les attaques d'insectes, de bruches notamment. En céréales, le bilan économique est très négatif. La tâche est réellement compliquée car nous manquons encore d'alternatives. En bio, comme en conventionnel d'ailleurs, la pérennité de ces productions passera par le prix. »

Réajuster le prix des contrats est un réel enjeu pour préserver cette activité sur le territoire.

avec des chiffres depuis 2007. Conclusion : « la distribution s'octroie la plus grande marge ». « La valeur existe, c'est un problème de répartition », insistait Pierre Vincens, président de l'AGPM maïs semences. Des rencontres entre la fédération et les distributeurs devaient débiter en cette fin novembre. « Il faut désormais

travailler ce sujet sensible avec sang-froid : il y a de la marge qui circule », reconnaît Daniel Peyraube, président de l'AGPM.

IMPOSSIBLE HVE ?

Le dossier de la HVE est également sur le bureau de la Fnams. « Il n'existe aujourd'hui aucun référentiel régional spécifique à la production de semences en matière d'IFT », précise Thomas Bourgeois. Or, pour assurer une récolte de semences de qualité, conforme aux exigences réglementaires, certains traitements sont incontournables : difficile dans ce cas d'obtenir tous les points en terme d'IFT requis dans le référentiel HVE. La production de semences ne doit pas devenir le boulet d'une exploitation qui souhaiterait aller vers la certification. Le risque serait alors que certains producteurs se détournent de cette activité, jugée, là encore, trop contraignante. » Claude Tabel, le président de l'UFS, reconnaît que « pour l'heure, nos clients ne nous parlent pas de certification environnementale ». Difficile donc de mieux rémunérer les multiplicateurs déjà engagés dans ce type de démarche. 

(1) Fédération nationale de producteurs de semences de maïs et de sorgho

À RETENIR

- La France est le 1^{er} producteur européen de semences
- 378 500 ha de multiplication de semences
- 17 800 agriculteurs-multiplicateurs
- 100 % de la production est contractualisée
- 1 million de tonnes produites

Les blés hybrides pourraient être une solution pour aller vers une agriculture plus durable.

BLÉS HYBRIDES, un marché convoité

Les blés hybrides ne représentent qu'une petite part du marché des semences de blé, couvert, pour l'heure, par une seule entreprise, Saaten Union. D'autres devraient proposer des variétés d'ici à 2030. Toutes y voient une technologie de rupture, où la semence devient un véritable levier pour la transition agroécologique.

Par **Stéphanie Ayrault**

Le marché des hybrides de blé a connu des hauts et des bas. Alors qu'en 2012, il représentait près de 200 000 hectares, les surfaces devraient avoisiner les 40 000 hectares cette année, cinq fois moins qu'il y a dix ans. Saaten Union est actuellement la seule société sur le secteur, grâce à son partenariat avec Asur plant breeding au niveau de la sélection. « Les surfaces sont, dans une certaine mesure, corrélées au cours du blé, indique Emmanuel Sterlin, responsable marketing et commu-

nication chez Saaten Union. *En 2012, les cours élevés ont favorisé les semis de blés hybrides dont la semence est plus chère. Ensuite, les prix ont baissé et de nouvelles lignées à haute performance sont arrivées sur le marché, ce qui a provoqué une baisse des surfaces.* » Saaten Union prédit des jours meilleurs aux blés hybrides. « La génétique ne s'était sans doute pas assez renouvelée, indique-t-il. Depuis un an, nous proposons une nouvelle génération qui concilie productivité, régularité et une ... »



Fabrice Houdebert, responsable marketing pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique de la division Crop Science de Bayer

« Nous voulons proposer des variétés ayant une productivité plus élevée dans des systèmes de culture durables. »



Anne Azam,
directrice de
la division
semences de
Syngenta

« **Les blés hybrides pourraient permettre de bénéficier de primes environnementales.** »

qualité reconnue par la meunerie. » La variété Hyligo en est le fer de lance, suivie par Hyacynth et SU Hymperial. « *Les trois quarts de nos ventes se font désormais avec cette génétique, ajoute Emmanuel Sterlin. Quatre variétés sont actuellement proposées à l'inscription, dont deux tolérantes à la mosaïque. Un vrai plus. Nous espérons atteindre 50 000 hectares dans trois ans.* »

30 À 40 % DU MARCHÉ DES SEMENCES DE BLÉ

Pour BASF, les blés hybrides pourraient même conquérir 30 à 40 % du marché national en 2030. « *S'ils sont capables d'allier rentabilité et intérêt écologique* », insiste toutefois Régis Favier du Noyer, responsable semences chez BASF. La société ne cache pas ses ambitions. « *Nos premiers travaux sur les blés hybrides datent de 2010, mais le génome du blé étant très complexe, cinq fois plus que celui de l'homme, nos premiers candidats pourraient être commercialisés en 2026* », indique-t-il. La société travaille sur des critères de sélection liés à l'agriculture durable. « *C'est une rupture technologique qui s'inscrit dans une démarche agroécologique* », ajoute-t-il.

Les premiers blés hybrides de la gamme X-Terra de Syngenta devraient, eux, être commercialisés en 2024. Ils sont testés dès les semis 2021 par plus de 200 agriculteurs, en partenariat avec la distribution. Deux variétés de blés hybrides sont actuellement candidates à l'inscrip-

tion au CTPS. Rendement, stabilité, résistance aux aléas climatiques et aux maladies, biomasse foliaire, meilleure efficacité de l'utilisation de l'azote, réponses aux attentes des débouchés et marchés... autant de critères qui seront progressivement travaillés. « *Et pourquoi ne pas aller chercher des primes environnementales* », indique Anne Azam, directrice de la division semences chez Syngenta.

Bayer et RAGT Semences devraient également arriver sur ce marché dans la deuxième moitié de la décennie. Le 20 avril 2021, ils signaient une collaboration pour une durée initiale de cinq ans afin de combiner leurs forces dans le développement de blés hybrides. « *Ces variétés constituent une opportunité pour offrir des solutions complètes, associant semences, protection des cultures, outils numériques et de précision*, argumente Fabrice Houdebert, responsable marketing pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique de la division Crop Science de Bayer. *Nous voulons proposer des blés plus résistants, ayant un rendement élevé et les combiner à des systèmes de culture plus durables.* » Pour Bayer, l'un des défis reste la production des semences.



Emmanuel Sterlin,
responsable
marketing et
communication
chez Saaten
Union

« **La variété Hyligo, issue de notre nouvelle génétique, a fait 107 % de la moyenne générale des réseaux Arvalis de Poitou-Charentes.** »

« *Nous travaillons à lever les derniers verrous pour une production rentable en associant des lignées parentales avec chacune, des caractéristiques innovantes* », explique-t-il.

Avec des chercheurs australiens, les scientifiques de Limagrain ont

identifié deux gènes, Rf1 et Rf3, capables de restaurer la production de pollen dans les plants de blés stériles et d'améliorer ainsi la production de semences.

LE DÉFI DE LA PRODUCTION DE SEMENCES

« *Cette étape constitue le vrai challenge des blés hybrides pour réduire le coût de la semence, véritable frein actuel à leur développement* », renchérit Pascal Flament, directeur recherche céréales chez Limagrain. S'estimant encore en



Régis Favier du Noyer,
responsable
semences
chez BASF

« **En compensant une baisse du chiffre d'affaires phytosanitaire, les blés hybrides pourraient constituer un axe de développement important pour notre entreprise.** »

veille sur le secteur, la société pourrait néanmoins proposer des variétés d'ici à 2030. Saaten Union entend également s'améliorer sur la production de semences. « *Notre modèle a évolué lors de cette campagne avec une extension de la production sous licence par une douzaine d'établissements producteurs de semences (EPS), en lien avec une trentaine de distributeurs*, indique Emmanuel Sterlin. *Cette option a l'avantage de raccourcir et d'optimiser la chaîne logistique.* » La société semencière voit sereinement l'arrivée de concurrents. « *Avec vingt ans d'expérience, nous avons confiance dans notre outil pour sélectionner les blés hybrides*, explique Emmanuel Sterlin. *Depuis notre rapprochement avec Deleplanque, nous disposons également d'un réseau d'essais plus dense, pour une proximité accrue avec la distribution et les agriculteurs.* »

PLAN PROTÉINES, le parcours du combattant

La sélection variétale fait partie intégrante du plan sur les protéines végétales qui vise à accroître l'indépendance de la France en la matière. Pourtant, les semenciers ont du mal à en bénéficier. Explications.

Par **Stéphanie Ayrault**

Près d'un an après le lancement du plan sur les protéines végétales, dans lequel sept millions d'euros sont ciblés vers la génétique, le bilan pour les entreprises d'obtention variétale est mitigé. Secteur clé pour développer ces cultures en France, beaucoup de sociétés semencières comptent pourtant accroître leurs efforts de recherche sur les plantes riches en protéines. Mais, pour une bonne partie d'entre elles, ce sera sans le budget alloué par Julien Denormandie.



© François Cuveller

La semence est un secteur clé pour développer les cultures riches en protéines en France.

UNE DÉMARCHÉ COMPLEXE

« Nous sommes partenaires de projets territoriaux comme Fileg, mais nous n'avons pas cherché de coup de pouce financier du plan protéines », reconnaît Anne Roze, responsable communication chez Deleplanque. La complexité des dossiers à monter freine les entreprises. « Il y a toujours des règles qui nous excluent du cadre », explique Philippe De Wilde, responsable développement et filières chez Lemaire Deffontaines. Par ailleurs, les financements sont valables deux ans, ce qui est peu compatible avec la durée des travaux de sélection variétale.

Le GIE GSP, Groupement des sélectionneurs de protéagineux⁽¹⁾, a toutefois pris le temps de monter un dossier. Le couperet est tombé fin septembre : le ministère de l'Agriculture ne l'a pas retenu. « Nous avons été désagréable-

ment surpris, d'autant que ce projet ne coûtait pas très cher : 500 000 euros, soit une subvention de 200 000 euros », regrette Jérôme Auzanneau, directeur recherche et développement chez Agri Obtentions. Il portait sur les moyens de simplifier le phénotypage des légumineuses à graines. Les partenaires ne baissent pas les bras : ils devraient redéposer le dossier dans le courant de l'hiver. « Nous avons de bons espoirs qu'il soit, à terme, accepté », indique-t-il.

DES FINANCEMENTS PARFOIS INSUFFISANTS

Deux autres projets ne verront pas le jour. Un, par manque de temps, sur la culture du pois d'hiver. L'autre sur la lentille. « Les taux de financement du plan sont assez faibles, soit un maximum de 40 % sans prise en compte des salaires des personnes issues du public,

poursuit Jérôme Auzanneau. Ils ne permettaient pas de boucler le budget. »

Toutes les entreprises ne sont toutefois pas bredouilles. Cérience, par exemple, va bénéficier d'une enveloppe de 11 000 euros dans le cadre de « Cap protéines » piloté par l'Institut de l'élevage, Idele. Le semencier s'occupera du développement d'un outil d'aide à la décision pour la conduite culturale de la luzerne.

Le 12 avril 2021, Julien Denormandie a présenté son plan d'innovation France 2030 dont 2,8 milliards d'euros iront au secteur agricole. Tout en réaffirmant son soutien aux nouvelles techniques de sélection, le ministre de l'Agriculture a cité la génétique comme bénéficiaire de cette stratégie. Une nouvelle piste de financement pour les semenciers, qu'il faut espérer plus fructueuse. ◯

(1) Le GIE GSP regroupe Agri Obtentions, Florimond Desprez, KWS Momont, Limagrain, RAGT, Unisigma. Terres Inovia, le Geves et l'Inrae sont partenaires du GIE.

LES FAITS MARQUANTS de l'année écoulée

Les douze derniers mois ont été rythmés par de nouveaux rapprochements entre semenciers et par le déploiement de partenariats sur des marchés spécifiques. Les entreprises continuent d'investir en France ou en dehors du territoire.

Par **Anne Gilet**

2021

NOVEMBRE

RAGT annonce investir 5 M€ dans sa station de recherche de Rivières, dans le Tarn, pour l'agrandir et la moderniser. Fin des travaux prévue d'ici à la fin de l'année prochaine.

80 faucheurs volontaires d'OGM ont pénétré par effraction sur le site de RAGT dans l'Aveyron, éventrant des sacs contenant plusieurs tonnes de semences de tournesol. Le semencier a porté plainte.



Le Conseil d'État a décidé de renvoyer le dossier de la mutagenèse sur le bureau de la Cour de justice de l'Union européenne. Satisfaction pour l'UFS.

Farmsaat signe un accord avec Arterris pour augmenter sa capacité de multiplication de semences. Objectif : atteindre 20 000 doses de maïs en 2022 et se développer dans les régions plus au sud.

L'UFS, l'Union française des semenciers, dévoile douze propositions rédigées à l'attention des candidats à la présidentielle pour 2022. L'enjeu : compter sur les futurs décideurs pour soutenir et promouvoir la filière semencière et ainsi, répondre aux enjeux de transitions agricoles du prochain quinquennat.

OCTOBRE

Arterris et sa filiale Semences de Provence lancent Im'Pulse Seeds, pour développer la sélection de légumes secs en France. Après le screening de centaines de variétés de haricots, pois chiches et lentilles, venues de toute la planète, les croisements tiendront compte des attentes des consommateurs et des industriels.



SEPTEMBRE

Lidea inaugure une usine de production et de conditionnement de semences dans le Sud-Est de la Roumanie. 600 000 doses devraient, chaque année, sortir du site pour alimenter les agriculteurs de Roumanie et des pays limitrophes.



Deleplanque et Saaten-Union annoncent avoir regroupé leurs activités commerciales sur l'hexagone sous la bannière « Réseau Deleplanque-Saaten-Union ». Betteraves et fertilisants resteront sous la marque Deleplanque ; les grandes cultures, sous l'étiquette Saaten Union



Rémi Lefebvre, DG de Saaten Union, et Eric Verjux, président du groupe Deleplanque.

AOÛT

Semences de Provence crée un nouveau secteur commercial pour le Nord-Est de la France.

JUILLET

Cérence et Frayssinet, producteur de fertilisants organiques, créent un partenariat pour développer des biostimulants en techno-semences pour les grandes cultures. Première étape, développer Inseno sur les semences de maïs.



Lidea et Top Semence annoncent regrouper leurs activités de création variétale pour les légumes secs au sein d'une même société. Son nom n'est pas encore connu. L'enjeu : proposer de nouvelles variétés de pois chiches, lentilles et haricots secs, en phase avec les attentes des différents acteurs de la filière.

Ouverture d'un nouveau site de production ultramoderne de BASF en Éthiopie, pour commercialiser, sur le marché mondial, des semences potagères de la marque Nunhems.

JUIN

RAGT acquiert 49 % des parts de la société russe Rosagrotrade. Le semencier conforte et renforce sa position dans ce pays.



Ludmila Zlobina, actionnaire principale de Rosagrotrade, Claude Tabel et Laurent Guerreiro, président du directoire et directeur général de RAGT Semences, et Dimitri Bandiuk, directeur de Rosagrotrade.

Des faucheurs volontaires s'introduisent dans l'usine de Top Semence, dans la Drôme. Sacs de semences, conventionnelles et bio, ont été éventrés.

RAGT Semences inaugure son nouveau site de recherche, à Annœullin dans le Nord. 3400 m² de serres, 15000 micro-parcelles pour accélérer la création de variétés plus résistantes, moins gourmandes en eau et en intrants.



BASF lance Ideltis, la marque de semences pour son futur blé hybride, qui devrait être disponible d'ici à 2025 en Europe et en Amérique du Nord.

MAI

La Banque européenne d'investissement (BEI) et Euralis signent un accord de prêt de 44 M€ pour financer la recherche de nouvelles variétés de semences via Lidea, l'activité semences du groupe.

Corteva Agriscience et Bejo, sélectionneur néerlandais de semences, concluent un accord de recherche et de licence commerciale. Au cœur de la négociation : l'accès à la propriété intellectuelle de Crispr-Cas9 pour l'édition du génome à des fins agricoles.

AVRIL

Corteva Agriscience annonce l'investissement de près de 13 M€ dans son site d'Afumati en Roumanie pour accélérer le développement de son activité de production de semences de tournesol.



RAGT et Bayer signent un accord pour développer des semences de blé hybride pour le marché européen, en favorisant de nouvelles pratiques agricoles durables.



MARS

Le 29 mars est dévoilé le nom de la nouvelle structure qui, le 30 juin, scellera la fusion de Jouffray Drillaud et de Terrena Semences : Cérience, au chiffre d'affaires de 110 M€.



Pour répondre aux attentes des clients et des consommateurs, **Top Semence investit dans ses outils industriels.** Parmi les projets : la construction, d'ici à deux ans, d'une ligne dédiée aux semences bio.

L'équipe de Lidea dévoile sa stratégie pour les mois à venir sur le territoire national. Le portefeuille du semencier va être scindé en deux marques : Lidea et Caussade Semences Pro. La seconde sera centrée sur des offres sur-mesure, co-construites avec les distributeurs.



Édouard Martin, responsable des ventes ; Olivier Soulié, directeur marketing Lidea France ; Jean-Baptiste Jurbert, directeur BU Lidea France ; Jean-Luc Fitamant, directeur commercial marque Caussade Semences Pro.

FÉVRIER

Des scientifiques de Limagrain et de centres de recherche australiens ont découvert des gènes pouvant faciliter la création de blés hybrides.

JANVIER

Le Gnis devient Semae. Ce changement de nom s'accompagne d'un nouveau plan stratégique de l'interprofession des semences et plants, qui entend davantage « s'ouvrir à toutes les façons de produire des semences ».



Corteva Agriscience a annoncé la réorganisation de la distribution de sa génétique colza en France. Ces variétés, jusqu'ici de marque Pioneer, passent sous l'enseigne Brevant.



Deleplanque annonce l'acquisition du semencier allemand Van Waveren.

Secobra Recherches annonce l'acquisition des activités d'un autre semencier, Sem-Partners.



**DÉCOUVREZ,
AU FIL DES JOURS,
TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
WWW.REFERENCE-AGRO.FR**

LES HOMMES ET LES FEMMES

NOVEMBRE

Xavier Tayot est nommé directeur de la Business Area France de **Limagrain**.



KWS Maïs France.
Elle succède à Pierre Frantz qui, après 22 ans à ce poste, fait valoir ses droits à la retraite.

Maxime Debuire est responsable de l'activité semences bio chez **Lemaire Deffontaine**.

OCTOBRE

Charles Maudens est le nouveau responsable filière céréales et oléo-protéagineux du réseau « **Deleplanque-Saaten Union** ».

Maxime Sergent assure la direction commerciale de l'activité céréales à paille de **LG Seeds**



Jean-Marc Bournigal, ex-directeur général de l'AGPB (producteurs de blé), succède à Catherine Dagorn à la direction générale de **Semae**.



JUILLET

Baptiste Brunello, 40 ans, prend la direction générale de **Germicopa**, spécialiste français de la création de variétés de pommes de terre et producteur de plants.



JUIN

Vincent Béguier prend la direction générale d'**Agri-Obtentions**.

Les futurs dirigeants de **Lemaire Deffontaines** sont connus. **Thomas et Louis Blervaque** remplaceront Marc Blervaque et Philippe Lemaire qui pilotent l'entreprise depuis près de trente ans. Un tuilage entre les deux binômes est assuré.

Pierre Flye Sainte Marie quitte la direction générale de **Lidea**. Philippe Saux, le directeur général d'Euralis cumule les deux fonctions. Olivier Paul anime le comité exécutif de Lidea en qualité de directeur général adjoint.

JANVIER



Vincent Portier est nommé directeur commercial France pour **Mas Seeds**.

TAMIA PACK®

PROCÉDÉ INDUSTRIEL SAFET'HY® DE CONSERVATION SOUS-VIDE DE SEMENCES ET GRAINES ALIMENTAIRES



- **Conservation maîtrisée** : qualités préservées, pertes minimisées
- **Stocks sécurisés**, sans traitement insecticide
- Mise en œuvre industrielle **simple et économique**
- Performance démontrée par **5 années de pratique** sur plus de **15 000 tonnes**



IL EST TEMPS D'AVANCER ENSEMBLE VERS
UNE AGRICULTURE DURABLE & INNOVANTE

L'ACTUALITÉ PRODUITS & SERVICES

Retrouvez toutes les Agro Innovations
sur Référence-agro

